

2026

Brookfield Renewable Partners L.P.

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la Société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales.

Notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale génère une puissance d'exploitation d'environ 48 700 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 124 000 GWh, auquel s'ajoute un portefeuille de projets en développement de plus de 200 GW, ainsi qu'une capacité de production composée à plus de 97 % d'actifs d'énergie renouvelable.

Le tableau suivant présente notre portefeuille de centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière sur une base **consolidée** au 30 juin 2026 :

	Réseaux hydro- graphiques	Centrales	Puissance ¹ (MW)	MLT ² (GWh)	Capacité de stockage (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord ³					
États-Unis.....	29	139	2 905	11 868	2 559
Canada.....	19	33	1 368	5 264	1 261
	48	172	4 273	17 132	3 820
Colombie ⁴	11	31	3 373	16 656	3 703
Brésil.....	24	36	850	4 309	—
	83	239	8 496	38 097	7 523
Énergie éolienne ⁵					
Amérique du Nord.....	—	59	7 158	22 504	—
Europe.....	—	61	5 221	17 726	—
Brésil.....	—	37	890	3 909	—
Asie-Pacifique.....	—	80	3 584	9 433	—
	—	237	16 853	53 572	—
Énergie solaire destinée aux réseaux publics ^{6, 7}	—	256	15 046	28 101	—
Production décentralisée et stockage ⁸	1	5 919	6 006	3 058	1 436
Total des énergies renouvelables.....	84	6 651	46 401	122 828	8 959

¹⁾ Comprend les actifs détenus en vue de la vente. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente ».

²⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2026, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

³⁾ Comprend trois centrales de stockage par batteries (36 MW) en Amérique du Nord.

⁴⁾ Comprend deux centrales éoliennes (32 MW) et dix centrales solaires (419 MW) en Colombie.

⁵⁾ Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie éolienne de 356 MW ayant une MLT de 911 GWh dans notre secteur des solutions durables.

⁶⁾ Ne tient pas compte d'une capacité d'énergie solaire de 333 MW ayant une MLT de 613 GWh dans notre secteur des solutions durables.

⁷⁾ Comprend une centrale de stockage par batteries (60 MW) en Amérique du Nord et une centrale de stockage par batteries (3 MW) en Amérique du Sud.

⁸⁾ Comprend des centrales de stockage par pompage en Amérique du Nord (666 MW).

Nous avons également effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des actifs et des entreprises qui favorisent la transition vers la carboneutralité afin de pouvoir mettre à profit notre accès aux capitaux et aux partenariats pour accélérer notre croissance. Ce portefeuille comprend des participations dans Westinghouse, entreprise mondiale spécialisée dans les services nucléaires de premier plan, dans un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine, ainsi que dans des actifs en exploitation et un portefeuille d'actifs en développement de captage et de stockage de carbone, de production de gaz naturel renouvelable de source agricole et de recyclage de matériaux, et un portefeuille de projets de fabrication d'électrocarburants.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme totale annualisée des centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière sur une base **consolidée** et trimestrielle au 30 juin 2026 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité ²	9 506	10 148	8 610	9 833	38 097
Énergie éolienne	14 322	12 940	11 386	14 924	53 572
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	5 853	8 086	8 473	5 689	28 101
Énergie décentralisée et stockage.....	663	908	878	609	3 058
Total³.....	30 344	32 082	29 347	31 055	122 828

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2026, en tenant compte de toutes les centrales d'énergie renouvelable que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (174 GWh) et dix centrales solaires (761 GWh) en Colombie.

³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 613 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 911 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme totale annualisée des centrales d'énergie renouvelable en exploitation que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière **au prorata** et pour chaque trimestre au 30 juin 2026 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité ²	5 464	5 890	4 857	5 469	21 680
Énergie éolienne.....	2 407	2 268	1 907	2 513	9 095
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	1 138	1 617	1 710	1 106	5 571
Énergie décentralisée et stockage.....	132	181	173	122	608
Total³	9 141	9 956	8 647	9 210	36 954

- ¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 30 juin 2026, en tenant compte de toutes les centrales d'énergie renouvelable que nous détenons et exploitons ou dans lesquelles nous détenons une participation financière au prorata sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata et sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales de stockage par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».
- ²⁾ Comprend deux centrales éoliennes (65 GWh) et dix centrales solaires (284 GWh) en Colombie.
- ³⁾ Compte non tenu de la production MLT générée par des actifs d'énergie solaire d'une puissance de 25 GWh et des actifs d'énergie éolienne d'une puissance de 39 GWh liés à nos investissements dans les solutions durables visant à simplifier la décarbonation d'un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine.

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS dans le présent rapport intermédiaire. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca/accueil/.

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

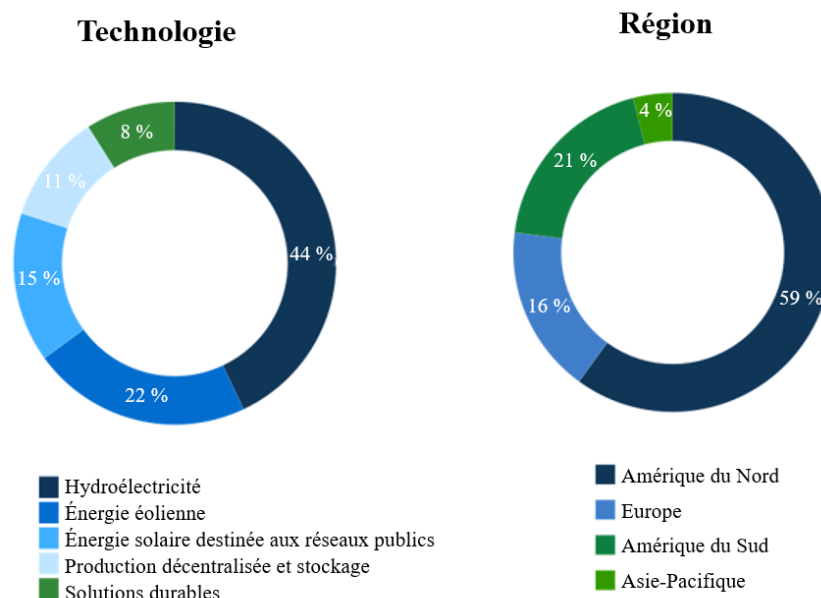
Notre stratégie consiste à mettre à profit notre présence mondiale, nos capitaux d'envergure et notre expérience pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie propre et de solutions durables de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur ou pour mettre ces actifs en service et générer des flux de trésorerie additionnels pour notre Société.

Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation avec des capacités éprouvées en matière de création de valeur. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 25 ans à titre d'exploitant, de promoteur et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 5 870 employés chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé). Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons également effectué des investissements au sein de solutions durables se composant d'actifs et d'entreprises, qui favorisent la transition vers la carboneutralité et qui nous permettent de tirer parti de notre accès aux capitaux et de nos partenariats afin d'accélérer la croissance de nos activités, et de catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. D'autres possibilités de transformation de l'énergie proviennent aussi de notre portefeuille de solutions durables, qui comprend des investissements dans des sociétés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au déploiement d'énergies renouvelables traditionnelles.

Notre portefeuille d'actifs diversifiés à l'échelle mondiale nous permet de réduire la variabilité des ressources et d'améliorer la constance de nos flux de trésorerie. Notre croissance interne et nos acquisitions sont habituellement réalisées par l'intermédiaire du fonds privé de Brookfield et, par conséquent, les activités au prorata d'Énergie Brookfield continueront à se diversifier, mais demeureront principalement axées sur nos centrales d'hydroélectricité essentielles et de grande qualité.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable est composé de centrales d'hydroélectricité, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de production décentralisée et d'actifs de stockage d'énergie en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique, et notre portefeuille total d'actifs d'énergie renouvelable est composé d'une puissance installée d'environ 48 700 MW. Nous détenons également un vaste portefeuille de projets en développement à l'échelle mondiale de plus de 200 GW. Notre portefeuille d'actifs de solutions durables comprend notre participation dans Westinghouse (entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale) et un producteur indépendant d'énergie destinée aux réseaux publics qui exerce ses activités dans les Caraïbes et en Amérique latine, ainsi que les deux actifs en exploitation et un portefeuille d'actifs en développement de captage et de stockage de carbone, de production de gaz naturel renouvelable de source agricole et de recyclage de matériaux, et un portefeuille de capacité de production d'électrocarburants.

Les graphiques ci-après présentent les fonds provenant des activités au prorata¹ :



1) Les chiffres reposent sur les fonds provenant des activités des douze derniers mois, montant net pour Énergie Brookfield, ajustés pour tenir compte de la production moyenne à long terme et compte non tenu des autres produits.

Actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables diversifiés et de grande qualité. Énergie Brookfield détient un portefeuille complémentaire regroupant des centrales hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, de stockage d'énergie et de production décentralisée et d'autres actifs de solutions durables :

- **Hydroélectricité.** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan qui se démarque en raison de la durée de vie la plus longue, des plus faibles coûts et de la production d'énergie la plus écologique de ses actifs. Les centrales hydroélectriques s'appuient sur des marges de trésorerie élevées et une capacité de stockage qui permet de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- **Énergie éolienne et énergie solaire.** Nos centrales d'énergie éolienne et d'énergie solaire destinée aux réseaux publics offrent une exposition à des secteurs d'énergie renouvelable qui connaissent la plus forte croissance, disposent de marges de trésorerie élevées, n'ont aucun coût de combustible et présentent des fonctionnalités diversifiées et adaptables. L'énergie éolienne et l'énergie solaire sont désormais parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses du monde.
- **Stockage d'énergie et production décentralisée.** Nos centrales de stockage d'énergie fournissent à leur marché local des services essentiels au réseau, notamment la production sur commande, et nos actifs de production décentralisée offrent des solutions énergétiques en aval du compteur indépendantes et sécuritaires.
- **Solutions durables.** Nos actifs de solutions durables, notamment ceux de captage du carbone, notre capacité en gaz naturel renouvelable, nos services nucléaires et notre capacité d'électrocarburants aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité.

En raison de notre envergure, de la diversité et de la qualité de nos actifs, ainsi que de nos capacités en exploitation et en développement, nous sommes concurrentiels par rapport aux autres entreprises d'énergie renouvelable et de transition. Notre vaste portefeuille et nos capacités distinctives procurent une importante valeur de rareté et de croissance à nos investisseurs.

La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 5 870 exploitants chevronnés (y compris les employés des sociétés de notre portefeuille consolidé) autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement à mesure que nous mettons en œuvre notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable de plus de 200 GW et améliorons les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement dans le recyclage de matériaux, le captage et stockage de carbone (« CSC »), le gaz naturel renouvelable (« GNR »), les électrocarburants, entre autres. Nos capacités d'exploitation et de développement combinées à notre portefeuille de croissance nous distinguent de plus en plus à titre de partenaire de choix pour les acheteurs d'énergie propre et les sociétés à la recherche de solutions de décarbonation, ce qui stimule la croissance de nos activités.

Positionnée pour répondre à la demande croissante d'énergie, accélérer la décarbonation et améliorer la stabilité des réseaux électriques. La demande d'énergie continue d'atteindre de nouveaux sommets, stimulée par les tendances à l'électrification et à la réindustrialisation des dernières décennies et amplifiée par l'intelligence artificielle (« IA ») au cours des dernières années. Aujourd'hui, les énergies renouvelables sont la forme de production d'électricité en vrac la plus abordable dans la plupart des régions et la plus facilement déployable, ce qui en fait les solutions les plus viables pour répondre à la demande d'énergie grandissante. Notre vaste portefeuille diversifié de projets en développement d'envergure mondiale et nos occasions distinctives nous mettent en bonne position pour répondre à cette demande. Outre la demande grandissante en électricité, les énergies renouvelables aident à atténuer les risques liés à la sécurité énergétique tout en permettant aux entreprises et aux gouvernements d'atteindre leurs objectifs de décarbonation. Nous croyons que l'envergure de nos activités et notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous placent en bonne position pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs cibles en matière de transition, tout en améliorant la stabilité des réseaux grâce à la prestation d'énergie renouvelable sécuritaire et à faible coût.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle et à la souplesse nécessaire au déploiement de capitaux au moment opportun. Notre approche de financement consiste à avoir accès, par l'intermédiaire de nos filiales, à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 13 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 14 ans et 10 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 84 % de notre financement est effectivement à un taux fixe, et seulement 12 % de notre dette contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2026, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de plus de 5,1 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant. Nous détenons des leviers de croissance de flux de trésorerie diversifiés, fiables et à faible risque qui nous permettent de maintenir un objectif de croissance des distributions se situant entre 5 % et 9 % par année. Nos activités sont financées par nos flux de trésorerie générés en interne, le recyclage d'actifs et les financements additionnels qui appuient la croissance interne, ainsi que les acquisitions qui contribuent à la croissance des flux de trésorerie. Nos flux de trésorerie d'exploitation ont également des leviers de croissance intégrés, notamment les clauses d'indexation en fonction de l'inflation prévues dans la grande majorité de nos contrats, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et des initiatives de réduction des coûts.

Stratégie d'investissement rigoureuse et capacités distinctives. Notre échelle mondiale, notre accès aux capitaux et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de déployer des capitaux de façon souple afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux, nous appuyant sur l'équipe d'investissement de Brookfield qui regroupe plus de 150 professionnels à l'échelle mondiale se consacrant à la recherche d'acquisitions relatives et à leur réalisation au moment opportun. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, nos relations commerciales et celles avec nos fournisseurs, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

Approche distincte en matière de développement et de gestion d'actifs. Nous adoptons une approche prudente et distinctive en matière de développement et de gestion d'actifs dans le but d'éliminer ce que nous appelons le « risque de corrélation » avant d'engager des capitaux importants. Pour ce faire, nous cherchons à obtenir du financement et à conclure des ententes avec les clients ainsi que des contrats d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction simultanément afin d'avoir une bonne visibilité des flux de trésorerie et de pouvoir fixer nos rendements cibles. Dans la mesure du possible, nous cherchons à obtenir du financement à taux fixe, à conclure des ententes avec les clients indexées sur l'inflation ainsi que des contrats de construction complets afin de réduire l'incertitude au minimum et d'avoir une bonne visibilité en matière de flux de trésorerie.

Rapport de gestion

pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026

Le présent rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 a été préparé en date du 31 juillet 2026. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre Société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd. (« Brookfield Asset Management » ou « BAM »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions et leurs parties liées. L'expression « fonds Brookfield » désigne un fonds privé sous la gestion de Brookfield Asset Management et de ses filiales. L'expression « consortium sous la gestion de BAM » désigne un véhicule de placement sous la gestion de Brookfield Asset Management et de ses filiales.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et Brookfield Wealth Solutions, les actions échangeables sans droit de vote de catégorie A.2 (les « actions échangeables de catégorie A.2 ») de Brookfield Renewable Holdings Corporation (« BRHC ») (auparavant Brookfield Renewable Corporation) détenues par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») de Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité, des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2 sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ », « COP » et « \$ AU » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling, au peso colombien et au dollar australien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>), ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml), et celui de SEDAR+ (www.sedarplus.ca/accueil/).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 – Faits saillants du deuxième trimestre de 2026	11	Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
		Emprunts	38
Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	15	Dépenses d'investissement	39
		Tableaux consolidés des flux de trésorerie	40
Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	18	Actions, parts et billets en circulation	42
Résumé des états consolidés de la situation financière	18	Dividendes et distributions	43
Transactions entre parties liées	19	Obligations contractuelles	43
Capitaux propres	24	Informations financières supplémentaires	44
		Accords hors état de la situation financière	44
Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	26	Partie 6 – Principales informations trimestrielles	45
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 30 juin	26	Sommaire des résultats trimestriels historiques	45
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	31	Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	50
Profil des contrats	34	Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	53
Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	36	Partie 9 – Mise en garde	59
Structure du capital	36		
Liquidités disponibles	37		

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2026

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
<u>Informations financières choisies</u>				
Produits	1 710 \$	1 692 \$	3 224 \$	3 272 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ¹	(213)	(112)	(442)	(309)
Perte de base et diluée par part de société en commandite ²	(0,37)	(0,22)	(0,77)	(0,58)
BAIIA ajusté au prorata ³	831	700	1 587	1 325
Fonds provenant des activités ³	421	371	796	686
Fonds provenant des activités par part ^{3, 4}	0,62	0,56	1,17	1,04
Distribution par part de société en commandite	0,39	0,37	0,78	0,75
<u>Information sur l'exploitation</u>				
Puissance (MW)	48 676	47 549	48 676	47 549
Production totale (GWh)				
Production moyenne à long terme	32 061	31 450	62 654	61 926
Production réelle	30 086	30 650	60 458	59 658
Production d'énergie renouvelable au prorata (GWh)				
Production réelle	9 378	9 542	18 260	18 212
¹⁾ Pour le trimestre et le semestre considéré, comprend une perte de 112 millions \$ et de 234 millions \$ attribuable aux capitaux propres des commanditaires, une perte de 69 millions \$ et de 140 millions \$ attribuable aux actions échangeables de BEPC et aux actions échangeables de catégorie A.2, une perte de 72 millions \$ et de 149 millions \$ attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, et un résultat de 40 millions \$ et de 81 millions \$ attribuable à la participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.				
²⁾ Le nombre moyen de parts de société en commandite pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 s'est établi à respectivement 302,3 millions et 303,9 millions (283,8 millions et 284,3 millions en 2025).				
³⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 9 – Mise en garde ».				
⁴⁾ Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 s'est établi à respectivement 684,3 millions et 684,4 millions (661,9 millions et 662,4 millions en 2025) comprenant les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 ainsi que la participation de commandité.				

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Situation de trésorerie et sources de financement		
Liquidités disponibles	5 127 \$	4 625 \$
Ratio d'endettement – société mère	13 %	14 %
Ratio d'endettement – consolidé	38 %	39 %
Emprunts sans recours en pourcentage du total des emprunts – consolidé	90 %	90 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt fixe au prorata ¹	96 %	96 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette	14 ans	13 ans
Taux d'intérêt moyen pondéré	4,6 %	4,6 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne pondérée jusqu'à l'échéance de la dette	10 ans	10 ans
Taux d'intérêt moyen pondéré	6,1 %	5,9 %

¹⁾ Le total des dettes à taux d'intérêt variables en pourcentage du total des emprunts est de 16 % (16 % en 2025) dont 12 % (12 % en 2025) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 421 millions \$, ou 0,62 \$ par part, soit une augmentation de 11 % par rapport à ceux de l'exercice précédent soutenue par :

- l'apport de notre parc mondial diversifié qui génère une croissance intégrée attribuable à nos flux de trésorerie contractuels liés à l'inflation;
- les acquisitions récentes, notamment celles de Geronimo Power, et notre participation accrue dans Isagen;
- l'expansion continue de nos activités de développement, y compris de nouveaux projets de développement d'une puissance d'environ 8 300 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois;
- des profits tirés de la vente de nos activités récurrentes et en croissance de recyclage des capitaux.

Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits ou des pertes de change et sur les dérivés et d'autres éléments, la perte nette attribuable aux porteurs de parts s'est élevée à 213 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2026.

Nous avons renforcé notre position à titre de partenaire mondial de choix des plus grands acheteurs d'électricité du monde pour la prestation de solutions énergétiques distinctives :

- en faisant progresser des initiatives commerciales ayant permis de conclure des contrats visant des projets à un stade avancé d'une puissance d'environ 2 600 MW au cours du trimestre.

Au cours du trimestre, le département de l'Énergie des États-Unis a consenti, sous certaines conditions, des facilités de crédit pouvant atteindre 17,5 milliards \$ en vue de financer l'équipement à longs délais d'approvisionnement servant au déploiement d'au plus 10 réacteurs nucléaires AP1000 de Westinghouse aux États-Unis.

Situation de trésorerie et sources de financement

Notre bilan de premier ordre, combiné à notre note de crédit BBB+ de catégorie investissement et à notre accès à différentes sources de financement, continue de nous distinguer sur le marché et d'appuyer nos initiatives de croissance :

- Notre situation financière demeure robuste grâce aux liquidités disponibles de 5,1 milliards \$, qui nous procurent une grande souplesse pour investir des capitaux dans des occasions de croissance à l'échelle de nos principaux marchés;
- Nous avons procédé à l'émission de parts privilégiées d'un montant en capital de 200 millions \$ CA, dont l'ampleur a été accrue en réponse à la forte demande des investisseurs et dont le taux d'intérêt nominal a été fixé à 5,75 %, soit le deuxième écart de taux rajusté le plus bas de notre histoire pour ce type d'instrument.

Avec nos partenaires institutionnels, nous avons réalisé la vente d'actifs, ou conclu des ententes visant une telle vente, générant environ 2,2 milliards \$ (montant net d'environ 630 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit :

- la conclusion d'une entente visant la vente d'un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation d'une puissance d'environ 570 MW provenant de nos entreprises européennes en développement à une plateforme d'énergie renouvelable en Europe récemment constituée. La transaction devrait générer un produit d'environ 490 millions \$ (montant net d'environ 85 millions \$ pour Énergie Brookfield);
- la conclusion d'une entente visant la vente d'un portefeuille d'actifs solaires que nous avons développés et de petites centrales hydroélectriques secondaires de notre entreprise Isagen en Colombie dans le cadre de deux transactions, pour un produit attendu d'environ 590 millions \$ (montant net d'environ 220 millions \$ pour Énergie Brookfield). Ces transactions permettront de fixer les profits de nos activités de développement et de créer de la valeur à l'échelle de notre parc hydroélectrique grâce à la prolongation de contrats et à des améliorations opérationnelles;
- la conclusion de la vente d'une participation additionnelle de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques secondaires en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 403 MW qui a généré un produit d'environ 260 millions \$ (montant net d'environ 125 millions \$ pour Énergie Brookfield);
- la conclusion, au cours du trimestre, de la vente des deux tiers des actifs de la plateforme Northview Energy d'une puissance d'environ 2 100 MW, qui a dégagé un produit de 790 millions \$ (montant net d'environ 200 millions \$ pour Énergie Brookfield) et la conclusion de la vente du tiers restant des actifs après la clôture du trimestre.

Simplification de BEP

- Nous avons approuvé des plans visant à simplifier notre structure organisationnelle en regroupant BEP et BEPC en une seule société cotée. Nous prévoyons que la simplification sera réalisée en report d'impôt pour les investisseurs canadiens et américains et qu'elle offrira de nombreux avantages à tous les porteurs de titres. La simplification est assujettie à l'obtention des approbations réglementaires habituelles et de l'approbation des porteurs de parts et des actionnaires et devrait être clôturée avant la fin de l'exercice.

Croissance et développement

Nous continuons à concrétiser nos priorités de croissance en engageant ou en déployant des capitaux pouvant atteindre 5 milliards \$ (montant net d'environ 760 millions \$ pour Énergie Brookfield), améliorant et diversifiant davantage nos flux de trésorerie :

- Conjointement avec nos investisseurs institutionnels, nous avons annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition d'Aypa, la plus importante plateforme de stockage d'énergie par batteries autonome en Amérique du Nord, qui comprend des actifs de stockage par batteries en exploitation et en construction visés par de nombreux contrats d'une puissance d'environ 3 000 MW, des projets visés par contrats d'une puissance supplémentaire d'environ 3 500 MW ainsi qu'un portefeuille de projets en développement d'une puissance de plus de 20 GW au sein de marchés stratégiques.

Nous continuons à faire avancer nos activités de développement :

- Depuis le début de l'exercice et au cours des douze derniers mois, nous avons mis en service de nouveaux projets d'énergie solaire destinée aux réseaux publics, d'énergie éolienne et de stockage par batteries d'une puissance d'environ respectivement 3 100 MW et 8 300 MW et nous prévoyons toujours mettre en service de nouveaux projets d'une puissance d'environ 10 000 MW chaque année à compter de 2027.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Produits	1 710 \$	1 692 \$	3 224 \$	3 272 \$
Autres produits	246	62	384	232
Coûts d'exploitation directs	(783)	(699)	(1 562)	(1 374)
Coûts de service de gestion	(77)	(56)	(150)	(105)
Charge d'intérêts	(658)	(624)	(1 297)	(1 233)
Profit de change et sur les instruments financiers	4	255	224	504
Charge d'amortissement	(558)	(609)	(1 106)	(1 192)
Divers	(221)	(61)	(405)	(322)
Recouvrement d'impôt	5	197	40	283
Résultat net	(287) \$	100 \$	(582) \$	(8) \$

	Taux de change moyen pour 1 \$ US			
\$ CA	1,38	1,38	1,38	1,41
€	0,86	0,88	0,86	0,92
R\$	5,05	5,67	5,15	5,76
COP	3 610	4 198	3 654	4 195

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 30 juin 2026

Les produits totalisant 1 710 millions \$ représentent une augmentation de 18 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré de la croissance de nos activités, de la hausse des prix réalisés et des taux de change favorables ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement et une production défavorable dans nos activités hydroélectriques aux États-Unis et en Colombie. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service qui sont incluses dans notre périmètre de consolidation et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 64 millions \$ et 1 002 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées récemment qui ont entraîné une diminution des produits de 235 millions \$ et une réduction de la production de 3 152 GWh. Sur une base comparable, en devises constantes, les produits ont augmenté de 109 millions \$, l'avantage tiré de l'augmentation des prix au comptant en Colombie découlant de la baisse des apports hydrologiques à l'échelle du système, de la hausse de la production dans nos actifs éoliens aux États-Unis et des apports hydrologiques accrus au Canada ayant été contrebalancé en partie par la baisse des apports hydrologiques dans nos activités hydroélectriques aux États-Unis et en Colombie.

Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, le raffermissement des monnaies étrangères par rapport au dollar américain a entraîné une augmentation des produits de 80 millions \$, qui a été en partie contrebalancée par l'effet de change défavorable de 61 millions \$ sur nos coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour le trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 783 millions \$ représentent une augmentation de 84 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré aux consommateurs, des coûts supplémentaires attribuables aux centrales récemment acquises et mises en service et du raffermissement susmentionné des monnaies étrangères par rapport au dollar américain, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Les autres produits ont totalisé 246 millions \$, soit une augmentation de 184 millions \$ attribuable aux profits à la vente d'un portefeuille d'actifs solaires et éoliens aux États-Unis et à l'avantage tiré des initiatives commerciales mises en œuvre dans le cadre de nos programmes de recyclage de capitaux.

Les coûts de service de gestion totalisant 77 millions \$ représentent une augmentation de 21 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts de 658 millions \$ représente une augmentation de 34 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'initiatives de financement de la croissance et du raffermissement susmentionné des monnaies étrangères par rapport au dollar américain, contrebalancés en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Le profit de change et sur les instruments financiers de 4 millions \$ représente une diminution de 251 millions \$ découlant de l'effet de change latent associé aux prêts d'un actionnaire.

La charge d'amortissement de 558 millions \$ représente une diminution de 51 millions \$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des actifs récemment vendus.

Le recouvrement d'impôt représente une baisse de 192 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de la simplification de la structure organisationnelle de Neoen qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé de 161 millions \$ qui a été avantageux à la période correspondante de l'exercice précédent.

La perte nette s'est élevée à 287 millions \$, soit une diminution de 387 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, qui s'explique par les éléments susmentionnés.

Analyse des écarts pour le semestre clos le 30 juin 2026

Les produits totalisant 3 224 millions \$ représentent une diminution de 48 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré de la croissance de nos activités, de la hausse des prix réalisés et des taux de change favorables ayant été plus que contrebalancé par les conditions hydrologiques défavorables dans nos activités aux États-Unis et les ventes d'actifs réalisées dernièrement. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service qui sont inclus dans le périmètre de consolidation et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 100 millions \$ et 1 514 GWh, le tout en partie contrebalancé par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 396 millions \$ et une réduction de la production de 4 867 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 85 millions \$ puisque l'avantage tiré de l'augmentation des ressources dans nos centrales hydroélectriques au Canada et en Colombie ainsi que de la hausse des prix au comptant en Colombie découlant de la baisse des apports hydrologiques à l'échelle du système a été contrebalancé en partie par des apports hydrologiques défavorables dans nos activités aux États-Unis et une baisse de la production dans nos actifs solaires en Europe.

Comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, le raffermissement des monnaies étrangères par rapport au dollar américain a entraîné une hausse des produits de 163 millions \$, ce qui a été en partie contrebalancé par l'effet de change défavorable de 125 millions \$ sur les coûts d'exploitation directs et la charge d'intérêts pour l'exercice.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 1 562 millions \$ représentent une augmentation de 188 millions \$ en regard de la période correspondante de l'exercice précédent en raison surtout de l'augmentation des achats d'électricité en Colombie, dont le coût est transféré aux consommateurs, des coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales et du raffermissement susmentionné des monnaies étrangères par rapport au dollar américain, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Les autres produits ont totalisé 384 millions \$, soit une augmentation de 152 millions \$ attribuable au profit à la vente d'un portefeuille d'actifs solaires et éoliens aux États-Unis et à l'avantage tiré des initiatives commerciales réalisées dans le cadre de nos programmes de recyclage de capitaux.

Les coûts de service de gestion totalisant 150 millions \$ représentent une augmentation de 45 millions \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités.

La charge d'intérêts de 1 297 millions \$ représente une augmentation de 64 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'initiatives de financement de la croissance et du raffermissement susmentionné des monnaies étrangères par rapport au dollar américain.

Le profit de change et sur les instruments financiers de 224 millions \$ représente une diminution de 280 millions \$ qui s'explique par le fait que la hausse des prix mondiaux de l'électricité a eu une incidence de 185 millions \$ sur l'évaluation à la valeur de marché de nos contrats d'énergie dérivés à long terme par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et que l'incidence des profits de change latents associés à des emprunts des actionnaires a été contrebalancée en partie par l'augmentation des profits liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux découlant de la croissance de nos activités de développement.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 1 106 millions \$, ce qui représente une baisse de 86 millions \$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable aux ventes d'actifs réalisées dernièrement.

Le recouvrement d'impôt représente une diminution de 243 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de la simplification de la structure organisationnelle de Neoen qui a donné lieu à un recouvrement d'impôt différé de 161 millions \$ qui a été avantageux à la période correspondante de l'exercice précédent.

La perte nette s'est élevée à 582 millions \$, soit une augmentation de 574 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison des éléments susmentionnés qui ont été contrebalancés en partie par les droits de timbre perçus, à la période correspondante de l'exercice précédent à l'atteinte des seuils de propriété établis dans certains territoires où Neoen exerce ses activités.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs courants	10 775 \$	12 298 \$
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3 714	4 087
Immobilisations corporelles	69 616	70 456
Actifs détenus en vue de la vente	4 534	6 142
Total de l'actif	96 745	98 701
Emprunts de la société mère	4 882	3 686
Emprunts sans recours	32 050	31 206
Passifs d'impôt différé	9 409	9 395
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	1 902	4 021
Total du passif et des capitaux propres	96 745	98 701
	Taux de change au comptant en \$ US	
\$ CA	1,42	1,37
€	0,88	0,85
R\$	5,18	5,50
COP	3 444	3 757

Immobilisations corporelles et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 69,6 milliards \$ au 30 juin 2026, contre 70,5 milliards \$ au 31 décembre 2025, soit une diminution de 0,9 milliard \$. Nos investissements soutenus dans le développement d'actifs de production d'électricité et le raffermissement de la plupart des monnaies étrangères par rapport au dollar américain a donné lieu à des augmentations de respectivement 2,3 milliards \$ et 1,3 milliard \$ des immobilisations corporelles. Ces augmentations ont été contrebalancées par des cessions et le reclassement d'actifs dans les actifs classés comme détenus en vue de la vente et par la charge d'amortissement qui ont entraîné une diminution de respectivement 3,4 milliards \$ et 1,1 milliard \$ des immobilisations corporelles.

Au 30 juin 2026, les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence s'élevaient à 3,7 milliards \$, par rapport à 4,1 milliards \$ au 31 décembre 2025, soit une baisse de 0,4 milliard \$ attribuable aux distributions et à la cession partielle d'une plateforme d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation et en développement en Inde.

Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente totalisaient respectivement 4,5 milliards \$ et 1,9 milliard \$ au 30 juin 2026 et comprenaient un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 448 MW, un portefeuille d'actifs solaires en exploitation et d'actifs hydroélectriques en Colombie d'une puissance de 218 MW, un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation en Colombie d'une puissance de 39 MW, un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation en Europe d'une puissance de 420 MW, une participation de 33 % dans un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,1 GW et un portefeuille d'actifs solaires aux États-Unis d'une puissance de 246 MW.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield et ses parties liées.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (« CAÉ ») à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York. Brookfield maintiendra le prix qu'Énergie Brookfield reçoit pour l'énergie produite par certaines centrales aux États-Unis.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans Isagen et Neoen. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Infrastructure Debt Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au The Catalytic Transition Fund (les « fonds privés »). Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit soutenues par Brookfield.

De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2030, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge de 1,80 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation.

Brookfield Corporation peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2026, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2025). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 s'est établie à néant (néant en 2025).

De temps à autre, Énergie Brookfield peut conclure des accords à court terme avec des fonds privés consolidés par Brookfield permettant à ces entités de déposer des fonds auprès d'Énergie Brookfield d'au plus 750 millions \$ par dépôt. Les intérêts gagnés ou engagés sur ces dépôts sont assortis d'un taux de financement situé entre celui qui serait par ailleurs payable par Énergie Brookfield dans le cadre de son programme de papier commercial ou de ses facilités de crédit auprès de tiers indépendants et le taux d'intérêt qui serait par ailleurs offert au dépositaire en question dans des transactions similaires sans lien de dépendance auprès de tiers indépendants. Chaque dépôt est assorti d'une échéance d'au plus trois mois, mais le fonds privé consolidé par Brookfield peut toutefois demander un remboursement sur préavis écrit de trois jours ouvrables. Au 30 juin 2026, aucun fonds (268 millions \$ au 31 décembre 2025) n'avait été déposé auprès d'Énergie Brookfield, qui porte intérêt à un taux de néant. Les fonds déposés sont comptabilisés au poste Montants à payer à des parties liées dans l'état consolidé de la situation financière. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, la charge d'intérêt versée sur les dépôts s'est chiffrée à moins de 1 million \$ (néant en 2025).

De temps à autre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent convenir de fournir du financement à Énergie Brookfield. En outre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent aussi participer, avec des tiers indépendants et selon les conditions et les taux du marché, à des mobilisations de capitaux par Énergie Brookfield qui sont comptabilisés dans les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées ainsi que dans les emprunts de la société mère et dans les emprunts sans recours aux états de la situation financière. Au 30 juin 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, devait les soldes suivants à Brookfield Wealth Solutions : des emprunts sans recours de 268 millions \$ (58 millions \$ au 31 décembre 2025); des emprunts de la société mère de 7 millions \$ (7 millions \$ au 31 décembre 2025); des financements donnant droit à des avantages fiscaux classés comme des passifs liés à des instruments financiers de 59 millions \$ (49 millions \$ au 31 décembre 2025); des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 11 millions \$ (11 millions \$ au 31 décembre 2025) et des emprunts de 743 millions \$ (750 millions \$ au 31 décembre 2025) classés comme des montants à payer à des parties liées.

De temps à autre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, peut conclure des conventions avec Brookfield et ses filiales afin de transférer des crédits d'impôt obtenus dans le cadre de projets d'énergie renouvelable. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, Énergie Brookfield a transféré à Brookfield et à ses filiales des crédits d'impôt de respectivement néant et néant (respectivement néant et 19 millions \$ en 2025).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, une entreprise associée d'Énergie Brookfield a conclu, selon les conditions du marché, des conventions de transfert de crédits d'impôt d'une valeur de 46 millions \$ à des filiales de Brookfield Infrastructure Partners L.P., de crédits d'impôt d'une valeur de 92 millions \$ à une entreprise associée de Brookfield Business Corporation et de crédits d'impôt d'une valeur de 19 millions \$ à une filiale de Brookfield.

Au cours du premier trimestre de 2026, dans le cadre de la finalisation de la structure de Neoen, certains emprunts portant intérêt devant être remboursés à des sociétés affiliées d'Énergie Brookfield et qui étaient auparavant classés comme courants ont été reclassés comme non courants et sont toujours comptabilisés au poste Montants à payer à des parties liées. Ces emprunts viennent à échéance en 2037.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,3 GW, pour un produit d'environ 1,3 milliard \$ (montant net de 316 millions \$ pour Énergie Brookfield), dont une tranche de 33 % devrait être vendue à un fonds Brookfield à une valeur équivalente à celle convenue avec les tiers indépendants qui ont convenu d'acquérir la participation restante de 67 % dans le portefeuille. Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'une participation de 33 % dans des actifs d'une puissance de 2,1 GW au sein du portefeuille pour un produit d'environ 394 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield) au fonds Brookfield.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre sa participation restante de 50 % dans un portefeuille de centrales hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 403 MW pour un produit pouvant atteindre 522 millions \$ (montant net de 249 millions \$ pour Énergie Brookfield) à un consortium sous la gestion de BAM, à une valeur équivalente à celle convenue avec un tiers indépendant qui avait acquis une participation de 25 % dans le portefeuille au cours du premier trimestre de 2026. Dans le cadre de cette transaction, la vente d'une participation de 25 % dans le portefeuille a été conclue au cours du deuxième trimestre de 2026 pour un produit d'environ 261 millions \$ (montant net de 127 millions \$ pour Énergie Brookfield). La clôture de la tranche restante de cette transaction est sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation en Europe d'une puissance de 420 MW pour un produit d'environ 352 millions € (408 millions \$) (montant net de 65 millions € (76 millions \$) pour Énergie Brookfield). Dans le cadre de cette transaction, une entreprise associée d'Énergie Brookfield a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires en exploitation en Europe d'une puissance de 151 MW. Une participation de 50 % dans ces portefeuilles devrait être vendue à un fonds Brookfield, à une valeur équivalente à celle convenue avec un tiers indépendant ayant convenu d'acquérir la participation restante de 50 %. La clôture de cette transaction est sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, une entité associée d'Énergie Brookfield a réalisé la syndication d'une participation de 1,63 % dans Neoen pour un produit d'environ 160 millions € (182 millions \$) à un fonds Brookfield, à une valeur équivalente au capital initial investi qui avaient été convenue auprès de tiers indépendants.

Transactions avec les partenaires indépendants des entreprises associées d'Énergie Brookfield

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis un actif d'énergie éolien en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 201 MW auprès d'une entreprise associée qu'elle comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence, conformément à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans le cadre de la réorganisation du placement. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a comptabilisé un actif total de 35 millions \$ et un passif total de 35 millions \$ à la date de réorganisation et continuera à comptabiliser le placement dans l'entreprise associée conformément à IAS 28.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'investir sa participation de 100 % dans un portefeuille de production décentralisée en Espagne d'une puissance de 200 MW à une juste valeur d'environ 116 millions € (136 millions \$) dans une coentreprise de production décentralisée au Royaume-Uni conjointement avec une entreprise associée d'Énergie Brookfield.

Au cours du premier trimestre de 2026, Isagen a transféré par novation à une entreprise associée une obligation financière liée à l'acquisition d'un actif d'énergie solaire destiné aux réseaux publics qui est comptabilisé suivant la méthode de la mise en équivalence selon IAS 28, conformément à la convention de placement. À la clôture de la transaction, Isagen a comptabilisé une diminution de l'actif net de l'entreprise associée d'environ 286 milliards COP (78 millions \$), contrebalancée par la décomptabilisation du montant équivalent à verser par Isagen.

De plus, notre Société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 29, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés audités au 31 décembre 2025 d'Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	(4) \$	(2) \$	1 \$	24 \$
Services de développement	—	3	—	14
	(4) \$	1 \$	1 \$	38 \$
Autres produits				
Produits de distribution	— \$	17 \$	— \$	29 \$
Intérêts et autre revenu de placement	38	—	47	5
	38 \$	17 \$	47 \$	34 \$
Coûts d'exploitation directs				
Autres services entre parties liées	(7) \$	— \$	(16) \$	(7) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	(37) \$	(32) \$	(88) \$	(112) \$
Désactualisation des soldes des contrats	(11)	(9)	(21)	(19)
	(48) \$	(41) \$	(109) \$	(131) \$
Divers				
Autres charges liées aux services entre parties liées	— \$	(1) \$	— \$	(2) \$
(Perte) profit sur les instruments financiers	(1)	6	(8)	6
	(1) \$	5 \$	(8) \$	4 \$
Coûts de service de gestion	(77) \$	(56) \$	(150) \$	(105) \$
Impôt exigible				
Crédits d'impôt à l'investissement	— \$	— \$	— \$	19 \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield	75 \$	74 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	419 \$	511 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	384	433
		803 \$	944 \$
Actifs non courants			
Actifs liés à des instruments financiers	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	81 \$	71 \$
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield	171 \$	209 \$
Montants à recevoir de parties liées	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	55	12
Passifs courants			
Passif sur contrat	Brookfield	67 \$	63 \$
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth Solutions	7	—
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	1 424 \$	4 427 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	520	2 476
	Brookfield Wealth Solutions	123	123
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield	48	45
		2 115 \$	7 071 \$
Passifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	9 \$
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth Solutions	52 \$	49 \$
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield	17 \$	21 \$
	Brookfield Wealth Solutions	620	627
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	1 764	45
		2 401 \$	693 \$
Emprunts de la société mère	Brookfield Wealth Solutions	7 \$	7 \$
Emprunts sans recours	Brookfield Wealth Solutions	268 \$	58 \$
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield	672 \$	679 \$
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Wealth Solutions	11 \$	11 \$

¹⁾ Comprennent des montants à recevoir de 242 millions \$ (378 millions \$ en 2025) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

²⁾ Comprennent des montants à payer de respectivement 18 millions \$ (397 millions \$ en 2025), 77 millions \$ (511 millions \$ en 2025) et 432 millions \$ (2 454 millions \$ en 2025) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandité dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandité sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandité par trimestre, la distribution incitative au 30 juin 2026 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandité sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandité par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de respectivement 43 millions \$ et 84 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026 (respectivement 35 millions \$ et 72 millions \$ en 2025).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2026, aucune des actions privilégiées de catégorie A émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2025, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2026 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisé à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de la totalité de la série d'actions privilégiées de catégorie A. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a engagé des intérêts de 10 millions \$ et de 20 millions \$ sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026 (10 millions \$ et 20 millions \$ en 2025). Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandité privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandité privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandité privilégiées de série 7 pour un montant de 175 millions \$ CA.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield a émis 8 000 000 de parts de société en commandité privilégiées de série 19 (les « parts privilégiées de série 19 ») au prix de 25 \$ CA par part, pour un produit brut de 200 millions \$ CA. Les porteurs de parts privilégiées de série 19 ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles fixes à un taux de 5,75 % au cours de la période initiale prenant fin le 31 juillet 2031.

En décembre 2025, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandité privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2026, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandité privilégiées de catégorie A. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025 dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC

Au 30 juin 2026, les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte d'environ 47 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détenaient une participation directe et indirecte, soit 320 608 493 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables, actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield a établi un programme de placement d'actions au cours du marché grâce auquel elle peut, à son gré, offrir et vendre des actions échangeables de BEPC d'un montant maximal de 400 millions \$ à même son capital. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, respectivement 3 218 037 et 5 994 833 actions échangeables de BEPC ont été émises pour un produit brut d'environ respectivement 122 millions \$ et 237 millions \$.

En décembre 2025, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 15 296 104 parts de société en commandite et 7 244 255 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 17 décembre 2026, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. En 2026, nous avons affecté le produit tiré du programme de placement d'actions au cours du marché au rachat à des fins d'annulation des parts de société en commandite. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, respectivement 3 218 037 et 5 994 833 parts de société en commandite ont été rachetées et annulées (respectivement 350 600 et 1 522 975 parts de société en commandite en 2025) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Énergie Brookfield, pour un coût total d'environ respectivement 114 millions \$ et 201 millions \$ (respectivement 7 millions \$ et 34 millions \$ en 2025). Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, un total de respectivement 53 332 et 118 131 parts de société en commandite (respectivement 67 986 et 139 220 parts de société en commandite en 2025) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 1 million \$ et 3 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 3 millions \$ en 2025).

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 366 et 366 actions échangeables de BEPC (respectivement 248 et 35 561 actions échangeables en 2025) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2025).

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle d'énergies renouvelables		Production MLT d'énergies renouvelables		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Hydroélectricité.....	5 564	5 668	5 948	5 452	543 \$	457 \$	488 \$	301 \$	336 \$	205 \$
Énergie éolienne.....	2 128	2 117	2 364	2 405	141	146	88	126	50	84
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	1 385	1 349	1 650	1 569	137	126	156	135	116	100
Énergie décentralisée et stockage.....	301	408	189	393	44	67	47	57	40	44
Solutions durables.....	—	—	—	—	153	178	52	85	44	74
Siège social.....	—	—	—	—	—	—	—	(4)	(165)	(136)
Total.....	9 378	9 542	10 151	9 819	1 018 \$	974 \$	831 \$	700 \$	421 \$	371 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2026	2025
Produits.....	543 \$	457 \$
Autres produits	175	7
Coûts d'exploitation directs	(230)	(163)
BAIIA ajusté ¹	488	301
Charge d'intérêts	(132)	(93)
Charge d'impôt exigible	(20)	(3)
Fonds provenant des activités	336 \$	205 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	5 948	5 452
<i>Production (GWh) – réelle</i>	5 564	5 668
<i>Produits moyens par MWh²</i>	75 \$	70 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique, des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹	
	2026	2025	2026	2025
Amérique du Nord	3 234	3 797	73 \$	76 \$
Brésil	896	893	61	58
Colombie	1 434	978	90	56
Total	5 564	5 668	75 \$	70 \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités de nos centrales hydroélectriques ont totalisé respectivement 488 millions \$ et 336 millions \$, contre respectivement 301 millions \$ et 205 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités ont été favorisés par la forte production au Canada sur une base comparable, la hausse des prix au comptant en Colombie découlant de la baisse des apports hydrologiques à l'échelle du système, les profits à la vente d'actifs secondaires aux États-Unis, l'avantage tiré des initiatives commerciales réalisées au cours du trimestre et l'augmentation de notre participation dans Isagen. Les résultats ont été contrebalancés en partie par la baisse de la production aux États-Unis sur une base comparable et la hausse de la charge d'intérêts liée aux financements additionnels dans l'ensemble de notre parc au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Le tableau suivant présente les résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2026	2025
Produits	141 \$	146 \$
Autres produits	9	38
Coûts d'exploitation directs	(62)	(58)
BAIIA ajusté ¹	88	126
Charge d'intérêts	(36)	(41)
Charge d'impôt exigible	(2)	(1)
Fonds provenant des activités	50 \$	84 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	2 364	2 405
<i>Production (GWh) – réelle</i>	2 128	2 117

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités de production d'énergie éolienne se sont établis à 50 millions \$, contre 84 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des centrales nouvellement acquises et mises en service et la hausse de la production sur une base comparable ayant été contrebalancés par la baisse de l'apport attribuable à la vente récente d'actifs éoliens aux États-Unis et le profit à la vente partielle d'un portefeuille d'actifs éoliens aux États-Unis à l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2026	2025
Produits	137 \$	126 \$
Autres produits	52	49
Coûts d'exploitation directs	(33)	(40)
BAIIA ajusté ¹	156	135
Charge d'intérêts	(32)	(33)
Charge d'impôt exigible	(8)	(2)
Fonds provenant des activités	116 \$	100 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	1 650	1 569
<i>Production (GWh) – réelle</i>	1 385	1 349

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont établis à 116 millions \$, contre 100 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des centrales nouvellement acquises et mises en service, y compris notre participation dans Geronimo Power, et le profit à la vente partielle d'un portefeuille d'énergie solaire aux États-Unis ayant été contrebalancés en partie par la baisse de l'apport attribuable aux programmes de recyclage de capitaux récents et la baisse de la production sur une base comparable au cours du trimestre.

ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET STOCKAGE

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et stockage pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2026	2025
Produits	44 \$	67 \$
Autres produits	23	11
Coûts d'exploitation directs	(20)	(21)
BAIIA ajusté ¹	47	57
Charge d'intérêts	(6)	(13)
Charge d'impôt exigible	(1)	—
Fonds provenant des activités	40 \$	44 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	189	393
<i>Production (GWh) – réelle</i>	301	408

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités du secteur énergie décentralisée et stockage se sont établis à 40 millions \$, contre 44 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, l'avantage tiré des centrales nouvellement acquises et mises en service ayant été contrebalancé par l'incidence de la vente de la participation majoritaire dans une plateforme de production décentralisée aux États-Unis, qui a entraîné une baisse des résultats par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DU SECTEUR SOLUTIONS DURABLES

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur solutions durables pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2026	2025
Produits	153 \$	178 \$
Autres produits	22	21
Coûts d'exploitation directs	(123)	(114)
BAIIA ajusté ¹	52	85
Charge d'intérêts	(6)	(8)
Charge d'impôt exigible	(2)	(3)
Fonds provenant des activités	44 \$	74 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités du secteur solutions durables se sont établis à 44 millions \$, contre 74 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, le rendement supérieur de Westinghouse découlant de la croissance des activités de services de sa centrale en exploitation et de celles de ses nouvelles centrales, la demande mondiale d'énergie nucléaire ne cessant de croître, ayant été plus que contrebalancé par les initiatives commerciales qui ont été avantageuses à la période correspondante de l'exercice précédent.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2026	2025
Autres produits	13 \$	7 \$
Coûts d'exploitation directs	(13)	(11)
BAIIA ajusté ¹	—	(4)
Coûts de service de gestion	(77)	(56)
Charge d'intérêts	(62)	(50)
Distributions ²	(26)	(26)
Fonds provenant des activités	(165) \$	(136) \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ Distributions sur les parts privilégiées, les actions privilégiées de catégorie A et les billets subordonnés perpétuels.

Les fonds provenant des activités se sont établis à 165 millions \$ en raison des initiatives de financement supplémentaires du siège social à l'appui de la croissance au cours des douze derniers mois et de l'augmentation des frais de gestion découlant de la croissance de nos activités.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2026 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentra- lisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	102 \$	(247) \$	(103) \$	49 \$	48 \$	(136) \$	(287) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	173	218	119	48	—	—	558
Charge (recouvrement) d'impôt différé	19	(18)	11	53	—	(24)	41
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	45	(11)	40	(50)	(25)	(3)	(4)
Divers ¹	135	92	116	84	19	9	455
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	77	77
Charge d'intérêts	244	166	120	51	—	77	658
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	31	—	17	(94)	—	—	(46)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(261)	(112)	(164)	(94)	10	—	(621)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	488 \$	88 \$	156 \$	47 \$	52 \$	— \$	831 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement à long terme et les profits et pertes réalisés sur les transactions de capitaux qui sont compris dans le BAIIA ajusté. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentra- lisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	64 \$	301 \$	(165) \$	(23) \$	47 \$	(124) \$	100 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	170	224	143	61	11	—	609
Charge (recouvrement) d'impôt différé	4	(205)	(6)	39	—	(13)	(181)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	21	(201)	(33)	(22)	(28)	8	(255)
Divers ¹	16	(11)	109	19	20	14	167
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	56	56
Charge d'intérêts	203	194	117	54	1	55	624
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	7	—	31	(54)	—	—	(16)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(184)	(176)	(61)	(17)	34	—	(404)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	301 \$	126 \$	135 \$	57 \$	85 \$	(4) \$	700 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement à long terme et les profits et pertes réalisés sur les transactions de capitaux qui sont compris dans le BAIIA ajusté. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	2026	2025
Résultat net.....	(287) \$	100 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	558	609
Charge (recouvrement) d'impôt différé	41	(181)
Profit de change et sur les instruments financiers	(4)	(255)
Divers ¹	455	167
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(342)	(69)
Fonds provenant des activités.....	421 \$	371 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 30 juin :

	2026	2025
Résultat net par part de société en commandite ¹	(0,37) \$	(0,22) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement	0,40	0,45
Recouvrement d'impôt différé	(0,07)	(0,10)
Profit de change et sur les instruments financiers	(0,06)	(0,03)
Divers ²	0,72	0,46
Fonds provenant des activités par part ³	0,62 \$	0,56 \$

¹⁾ Au cours du trimestre clos le 30 juin 2026, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 302,3 millions (283,8 millions en 2025).

²⁾ Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités (se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements), ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

³⁾ Pour le trimestre clos le 30 juin 2026, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 684,3 millions (661,9 millions en 2025), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous exploitons nos activités d'énergie en concluant des contrats pour disposer d'un fort degré de prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité augmenteront en raison de l'électrification de l'économie mondiale, notamment dans les secteurs industriels et du transport, et du recours accru au numérique. Nous estimons par ailleurs que la demande d'énergie propre s'accroîtra, en raison du fait que la production à partir de sources renouvelables est la forme la moins chère de production d'électricité, d'une plus grande prise de conscience en matière de changements climatiques et d'exigences imposées par la législation de certaines régions afin de moins dépendre de l'énergie produite à partir de combustibles fossiles.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats d'énergie que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. Pour le reste de l'exercice 2026 dans ces pays, le profil de la production visée par contrat s'élève à respectivement 90 % et 70 % de la moyenne à long terme. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille d'énergie s'élève à 12 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Reste de 2026	2027	2028	2029	2030
Hydroélectricité ¹	4 778	11 051	10 756	10 606	10 475
Énergie éolienne	4 258	8 101	7 742	7 419	7 269
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	2 556	5 118	5 090	5 124	5 120
Énergie décentralisée et stockage	249	505	501	499	495
Solutions durables	25	58	55	43	29
Production visée par contrat au prorata	11 866	24 833	24 144	23 691	23 388
Production non visée par contrat au prorata	837	2 105	2 794	3 247	3 550
Production moyenne à long terme au prorata	12 703	26 938	26 938	26 938	26 938
Participations ne donnant pas le contrôle	37 538	76 553	76 553	76 553	76 553
Production moyenne à long terme totale	50 241	103 491	103 491	103 491	103 491
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata	93 %	92 %	90 %	88 %	87 %
Prix par MWh – production totale au prorata	74 \$	76 \$	77 \$	78 \$	79 \$

¹⁾ Comprend la production de 237 GWh pour 2026 et de 436 GWh pour 2027, garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata des contrats s'élève à 13 ans en Amérique du Nord, à 17 ans en Europe, à 11 ans au Brésil, à 5 ans en Colombie et à 15 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non contractuelle de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes de réglementation de l'électricité (32 %), sociétés de distribution (23 %), utilisateurs commerciaux et industriels (35 %) et Brookfield (10 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et environ 90 % de notre dette est associée à des projets.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

	Siège social		Données consolidées	
	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2026	31 décembre 2025
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)				
Facilité de crédit de la société mère ¹	54 \$	— \$	54 \$	— \$
Papier commercial ¹	1 100	194	1 100	194
Dette				
Billets à moyen terme ²	3 434	3 187	3 434	3 187
Billets hybrides ²	317	328	317	328
Emprunts sans recours ³	—	—	32 388	31 555
	3 751	3 515	36 139	35 070
Passifs d'impôt différé, montant net ⁴	—	—	8 868	8 902
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle	—	—	25 395	24 164
Actions privilégiées	545	563	545	563
Billets subordonnés perpétuels	737	737	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	647	634	647	634
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	8 524	8 876	8 524	8 876
Total de la structure du capital	14 204 \$	14 325 \$	80 855 \$	78 946 \$
Ratio d'endettement	26 %	25 %	45 %	44 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ⁵	13 %	14 %	38 %	39 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme et les billets hybrides ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 23 millions \$ (23 millions \$ en 2025), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprennent un montant de 1 350 millions \$ (1 569 millions \$ en 2025) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 184 millions \$ (168 millions \$ en 2025) et des primes non amorties de 154 millions \$ (181 millions \$ en 2025).

⁴⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁵⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield	871 \$	963 \$
Placements dans des titres négociables	176	159
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées	2 450	2 450
Emprunts effectués sur les facilités de crédit	(54)	—
Facilité de lettres de crédit autorisée	450	450
Lettres de crédit émises	(403)	(414)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 443	2 486
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata	1 637	1 017
Liquidités disponibles	5 127 \$	4 625 \$

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement, nos distributions et les autres dépenses ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, le financement additionnel au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

	30 juin 2026			31 décembre 2025		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ^{3, 4}	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total ^{3, 4}
(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)						
Emprunts de la société mère						
Facilités de crédit	4,9	5	54 \$	s. o.	5	— \$
Papier commercial	4,2	<1	1 100	4,3	<1	194
Billets à moyen terme	4,6	13	3 434	4,5	12	3 187
Billets hybrides	5,4	29	317	5,4	30	328
Emprunts sans recours au prorata ²						
Hydroélectricité	7,1	11	6 352	6,6	10	6 478
Énergie éolienne	5,2	8	2 772	4,8	9	2 772
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	5,1	8	3 197	5,3	11	2 993
Énergie décentralisée et stockage	4,3	8	249	5,8	7	425
Solutions durables	6,2	6	406	5,7	5	404
	6,1	10	12 976	5,9	10	13 072
			17 881 \$			16 781 \$
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties						
			(106)			(85)
			17 775			16 696
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence			(1 556)			(1 507)
Participations ne donnant pas le contrôle et autres ³			20 713			19 703
Selon les états financiers IFRS			36 932 \$			34 892 \$

¹⁾ Comprend la quote-part des obligations en matière de trésorerie et du rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

²⁾ Se reporter à la « Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

³⁾ Comprennent les financements donnant droit à des avantages fiscaux.

⁴⁾ Comprennent notre quote-part des emprunts de notre participation dans une entreprise de services nucléaires, qui est comptabilisée à titre de participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence par Brookfield.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 30 juin 2026 :

(EN MILLIONS)	Reste de 2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total ³
Remboursements de capital des emprunts¹							
Billets à moyen terme ²	— \$	352 \$	— \$	335 \$	335 \$	2 412 \$	3 434 \$
Billets hybrides ²	—	—	—	—	—	317	317
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	2	420	190	832	977	1 781	4 202
Énergie éolienne	72	48	232	200	311	110	973
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	154	78	243	232	260	186	1 153
Énergie décentralisée et stockage	8	4	1	15	11	57	96
Solutions durables	—	—	—	—	332	1	333
	236	550	666	1 279	1 891	2 135	6 757
Amortissement des remboursements de capital des emprunts amortissables							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	65	170	204	172	130	1 409	2 150
Énergie éolienne	86	180	170	172	178	1 013	1 799
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	124	185	173	163	163	1 236	2 044
Énergie décentralisée et stockage	7	14	14	14	7	97	153
Solutions durables	4	8	7	7	7	40	73
	286	557	568	528	485	3 795	6 219
Total	522 \$	1 459 \$	1 234 \$	2 142 \$	2 711 \$	8 659 \$	16 727 \$

¹⁾ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme et les billets hybrides ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 23 millions \$ (23 millions \$ en 2025), déduction faite des primes et des escomptes non amortis.

³⁾ Comprend notre quote-part du remboursement de capital de notre participation dans une entreprise de services nucléaires, qui est comptabilisée à titre de participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence par Brookfield.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au moment du refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2030 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre Société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés financiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres de créance et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,5 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :				
Activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement	447 \$	415 \$	688 \$	781 \$
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	74	142	79	186
Variation nette des soldes du fonds de roulement	5	(178)	(90)	(201)
Activités d'exploitation	526	379	677	766
Activités de financement	(107)	2 558	663	4 748
Activités d'investissement	(543)	(3 066)	(1 401)	(6 857)
Profit de change sur la trésorerie	3	65	—	121
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(121) \$	(64) \$	(61) \$	(1 222) \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, se sont établis à respectivement 447 millions \$ et 688 millions \$, comparativement à respectivement 415 millions \$ et 781 millions \$ aux périodes correspondantes de 2025, ce qui reflète le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours des deux périodes.

Activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement se sont établis à respectivement 107 millions \$ et 663 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026. Notre solide bilan et notre accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, un produit net de respectivement 859 millions \$ et 2 377 millions \$ tiré de financements de la société mère et de financements sans recours, d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital nets des participations ne donnant pas le contrôle, y compris l'émission de billets à moyen terme totalisant 500 millions \$ CA (359 millions \$) et l'émission de parts de société en commandite privilégiées pour un montant de 200 millions \$ CA (141 millions \$), et le produit net issu de l'émission de titres de capitaux propres.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, les distributions versées aux porteurs de parts, y compris les distributions incitatives versées aux commandités, se sont établies à respectivement 306 millions \$ et 621 millions \$ (respectivement 281 millions \$ et 564 millions \$ en 2025). Nous avons porté nos distributions à 1,568 \$ par part de société en commandite en 2026 sur une base annualisée (1,492 \$ par part de société en commandite en 2025), soit une hausse de plus de 5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2026. Les distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées, aux porteurs de billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026 se sont élevées à respectivement 660 millions \$ et 1 093 millions \$ (respectivement 568 millions \$ et 811 millions \$ en 2025).

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 2 558 millions \$ et 4 748 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025. Comme nous l'expliquons ci-après, notre solide bilan et notre accès judicieux à diverses sources de capital nous ont permis de financer la croissance et de dégager, pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, un produit net de 3 414 millions \$ et 6 157 millions \$, tiré de financements de la société mère et de financements sans recours, d'entrées de trésorerie nettes provenant de parties liées et d'apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle, y compris l'émission de billets à moyen terme totalisant 450 millions \$ CA (307 millions \$), l'émission de billets hybrides totalisant 250 millions \$ CA (182 millions \$) et le remboursement de billets à moyen terme totalisant 400 millions \$ CA (291 millions \$) avant l'échéance, les achats effectués sur le marché libre et l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire visant les obligations convertibles de Neoen.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 se sont établis à respectivement 543 millions \$ et 1 401 millions \$. Au cours du trimestre, notre investissement continu dans la construction et le développement de projets d'énergie solaire, d'énergie éolienne, de production décentralisée et de systèmes de stockage d'énergie par batteries dans nos principaux marchés s'est élevé à respectivement 1 326 millions \$ et 2 584 millions \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, nous avons dégagé un produit de respectivement 780 millions \$ et 1 433 millions \$ des ventes d'actifs réalisées dernièrement, y compris la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Royaume-Uni d'une puissance de 73 MW, d'un portefeuille d'actifs solaires en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 833 MW, la cession partielle d'une plateforme d'actifs d'énergie renouvelable en exploitation et en développement en Inde et la vente d'une participation de 67 % dans un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,1 GW.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 se sont établis à respectivement 3 066 millions \$ et 6 857 millions \$. Au cours de l'exercice, la conclusion de l'acquisition de Neoen au moyen d'achats effectués sur le marché libre et de l'offre publique d'achat en trésorerie obligatoire en vue d'acquérir une participation supplémentaire de 47 % dans Neoen, ainsi que l'injection de capitaux supplémentaires dans nos investissements structurés et dans nos participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, notamment notre acquisition d'une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis, ont totalisé 1 745 millions \$.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation étaient comme suit :

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels	30 400 000	30 400 000
Parts privilégiées²		
Solde au début de l'exercice	31 000 000	31 000 000
Émission de parts de société en commandite privilégiées	8 000 000	—
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	(7 000 000)	—
Solde à la fin de la période	32 000 000	31 000 000
Participation de commandité	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2³		
Solde au début de l'exercice	179 604 793	179 640 851
Émissions	5 994 833	—
Échangées contre des parts de société en commandite de BEP	(366)	(36 058)
Solde à la fin de la période	185 599 260	179 604 793
Parts de société en commandite		
Solde au début de l'exercice	305 987 962	285 180 371
Émissions	—	22 017 870
Rachat de parts de société en commandite pour annulation	(5 994 833)	(1 522 975)
Régime de réinvestissement des distributions	118 131	276 638
Émises contre des actions échangeables de BEPC	366	36 058
Solde à la fin de la période	300 111 626	305 987 962
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral⁴	680 198 825	680 080 694

- ¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 8 372 310 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 1 587 754 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.
- ²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries, et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : aucune part privilégiée de série 7 n'est en circulation (7 000 000 en 2025); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 (10 000 000 en 2025) sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2028); 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 (8 000 000 en 2025) sont en circulation, 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 (6 000 000 en 2025) et 8 000 000 de parts privilégiées de série 19 (néant en 2025) sont en circulation.
- ³⁾ Comprennent 150 879 577 actions échangeables de BEPC (144 885 110 en 2025) et 34 719 683 actions échangeables de catégorie A.2 (34 719 683 en 2025).
- ⁴⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2 contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	Déclarés		Versés		Déclarés		Versés	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Actions privilégiées de catégorie A	8 \$	7 \$	7 \$	7 \$	16 \$	14 \$	14 \$	14 \$
Billets subordonnés perpétuels	10	10	10	10	20	20	20	20
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	8	9	8	9	15	17	15	17
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	745	542	635	542	1 156	760	1 044	760
Participation de commandité et distributions incitatives	44	37	44	37	87	76	87	75
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	79	73	77	73	154	147	154	147
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	73	67	68	67	144	135	144	135
Parts de société en commandite	118	106	117	104	237	214	236	207

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données à cet égard

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021, en décembre 2021 et en mars 2024, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$, 260 millions \$ et 150 millions \$ aux taux fixes de respectivement 4,625 %, 4,875 % et 7,250 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la Rule 13-01 de la Regulation S-X de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Produits ¹	— \$	— \$	— \$	— \$
Profit brut.....	—	—	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes.....	133	269	226	481
Résultat net.....	33	194	1	300

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 s'est établi à respectivement 1 710 millions \$ et 3 224 millions \$ (1 692 millions \$ et 3 272 millions \$ en 2025).

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs courants ¹	762 \$	831 \$
Total de l'actif ^{2, 3}	968	1 099
Passifs courants ⁴	8 555	8 524
Total du passif ⁴	8 618	8 568

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 748 millions \$ (815 millions \$ en 2025).

²⁾ Aux 30 juin 2026 et 31 décembre 2025, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 96 745 millions \$ et 98 701 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garantes s'est élevé à 791 millions \$ (949 millions \$ en 2025).

⁴⁾ Le montant à payer à des filiales non garantes s'est élevé à 7 186 millions \$ (7 908 millions \$ en 2025).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la Société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 30 juin 2026, les lettres de crédit émises totalisaient 4 797 millions \$ (4 399 millions \$ en 2025).

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non auditée des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2026		2025				2024	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Production totale (GWh) – MLT	32 061	30 593	31 323	29 779	31 450	30 476	24 779	22 151
Production totale (GWh) – réelle	30 086	30 372	28 798	27 554	30 650	29 008	21 121	18 819
Production d'énergie renouvelable au prorata (GWh) – MLT	10 151	9 334	9 590	8 529	9 819	8 999	8 616	8 132
Production d'énergie renouvelable réelle au prorata (GWh)	9 378	8 882	7 759	7 186	9 542	8 670	6 868	7 320
Produits	1 710 \$	1 514 \$	1 539 \$	1 596 \$	1 692 \$	1 580 \$	1 432 \$	1 470 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(213)	(229)	410	(120)	(112)	(197)	(9)	(181)
Résultat de base par part de société en commandite	(0,37)	(0,40)	0,54	(0,23)	(0,22)	(0,35)	(0,06)	(0,32)
Fonds provenant des activités	421	375	346	302	371	315	304	278
Fonds provenant des activités par part	0,62	0,55	0,51	0,46	0,56	0,48	0,46	0,42
Distribution par part de société en commandite	0,39	0,39	0,37	0,37	0,37	0,37	0,36	0,36

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹	
	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025	2026	2025
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	5 892	6 829	6 563	6 796	630 \$	632 \$	578 \$	399 \$	430 \$	261 \$
Brésil	1 891	1 950	1 924	1 924	121	100	89	73	81	63
Colombie	3 147	1 904	2 979	1 769	277	138	162	90	35	44
	10 930	10 683	11 466	10 489	1 028	870	829	562	546	368
Énergie éolienne	4 398	4 514	4 873	4 975	301	311	251	255	169	170
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	2 418	2 295	2 829	2 708	234	222	313	230	242	163
Énergie décentralisée et stockage	514	720	317	646	88	120	84	179	68	158
Solutions durables	—	—	—	—	306	308	93	107	74	86
Siège social	—	—	—	—	—	—	17	(8)	(303)	(259)
Total	18 260	18 212	19 485	18 818	1 957 \$	1 831 \$	1 587 \$	1 325 \$	796 \$	686 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2026 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Services nucléaires et solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	25 \$	10 \$	6 \$	(329) \$	(214) \$	29 \$	165 \$	(274) \$	(582) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement	194	47	112	411	239	103	—	—	1 106
Charge (recouvrement) d'impôt différé	11	—	—	(37)	8	52	2	(42)	(6)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	75	—	28	(68)	(74)	(62)	(117)	(6)	(224)
Divers ¹	215	5	6	173	301	118	32	47	897
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	150	150
Charge d'intérêts	201	27	254	336	263	73	1	142	1 297
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	13	5	20	3	20	(95)	—	—	(34)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(156)	(5)	(264)	(238)	(230)	(134)	10	—	(1 017)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	578 \$	89 \$	162 \$	251 \$	313 \$	84 \$	93 \$	17 \$	1 587 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités et présente un rapprochement du résultat net attribuable aux porteurs de parts pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie						
Résultat net	74 \$	2 \$	62 \$	196 \$	(268) \$	95 \$	71 \$	(240) \$	(8) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :									
Charge d'amortissement	200	35	94	445	277	118	23	—	1 192
Charge (recouvrement) d'impôt différé	—	—	1	(235)	(32)	61	—	(21)	(226)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(16)	8	31	(334)	(112)	(30)	(64)	13	(504)
Divers ¹	36	2	5	156	258	25	22	24	528
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	105	105
Charge d'intérêts	186	28	170	390	246	102	2	109	1 233
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	2	5	31	(1)	39	(135)	—	2	(57)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(83)	(7)	(304)	(362)	(178)	(57)	53	—	(938)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	399 \$	73 \$	90 \$	255 \$	230 \$	179 \$	107 \$	(8) \$	1 325 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	2026	2025
Perte nette	(582) \$	(8) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	1 106	1 192
Recouvrement d'impôt différé	(6)	(226)
Profit de change et sur les instruments financiers	(224)	(504)
Divers ¹	897	528
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(395)	(296)
Fonds provenant des activités	796 \$	686 \$

¹⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. La perte de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement avec les fonds provenant des activités par part pour les semestres clos les 30 juin :

	Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,77) \$	(0,58) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :		
Charge d'amortissement	0,79	0,86
Recouvrement d'impôt différé	(0,07)	(0,10)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(0,06)	(0,03)
Divers ²	1,28	0,89
Fonds provenant des activités par part ³	1,17 \$	1,04 \$

¹⁾ Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 303,9 millions (284,3 millions en 2025).

²⁾ Le poste Divers comprend des montants ponctuels qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités (se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements), ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

³⁾ Pour le semestre clos le 30 juin 2026, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 684,4 millions (662,4 millions en 2025), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation, du développement prévu de MW par année, des hypothèses sur le niveau d'endettement futur et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre dernier rapport annuel sur formulaire 20-F. L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NORMES COMPTABLES RÉCEMMENT ADOPTÉES

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Classement et évaluation des instruments financiers

Les modifications apportent des précisions sur les exigences relatives au moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique, donnent des directives supplémentaires en ce qui concerne l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers comportant des clauses conditionnelles et ajoutent des informations nouvelles ou modifiées concernant les placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et les instruments financiers comportant des clauses conditionnelles. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield a évalué l'incidence de ces modifications et n'a constaté aucune incidence importante.

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles

Les modifications ne s'appliquent qu'aux contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles et précisent l'application du critère « pour utilisation par l'entité » ainsi que l'utilisation de la comptabilité de couverture, et ajoutent de nouvelles obligations d'information quant à l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de la société en commandite. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield a évalué l'incidence de ces modifications et n'a constaté aucune incidence importante.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux définis ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur la présentation et les informations à fournir.

IFRS 20, *Actifs réglementaires et passifs réglementaires* (« IFRS 20 »)

En mai 2026, l'IASB a publié IFRS 20, *Actifs réglementaires et passifs réglementaires*. IFRS 20 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2029, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme énonce les obligations en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des actifs réglementaires, des passifs réglementaires, des produits réglementaires et des charges réglementaires et d'informations à fournir à leur égard, ce qui permettra aux utilisateurs des informations financières de comprendre la contrepartie totale autorisée pour les biens et services réglementaires fournis au cours de chaque période ainsi que les droits et obligations connexes. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur la présentation et les informations à fournir.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux normes IFRS de comptabilité susceptible d'avoir une incidence importante sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement apporté à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du semestre clos le 30 juin 2026 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 100 % dans une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation de systèmes de stockage par batteries et d'actifs solaires destinés aux réseaux publics situés au même endroit aux États-Unis qui détient des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 2,9 GW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de plus de 20 GW pour une contrepartie en capitaux propres d'environ 3 milliards \$. Sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles, la transaction devrait être clôturée au deuxième semestre de 2026.

Après le trimestre, Énergie Brookfield a approuvé des plans visant à simplifier sa structure organisationnelle en regroupant Brookfield Renewable Partners L.P. et Brookfield Renewable Corporation en une seule société cotée. La simplification est sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires habituelles et de l'approbation des porteurs de parts et des actionnaires.

Après le trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de la tranche de 33 % restante de sa participation dans un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,1 GW pour un produit d'environ 394 millions \$ (montant net de 105 millions \$ pour Énergie Brookfield).

DIVERS

Le 31 juillet 2026, Westinghouse a annoncé avoir soumis confidentiellement un projet de déclaration d'inscription auprès de la SEC en lien avec un premier appel public à l'épargne. Le nombre d'actions offertes et la fourchette du prix d'offre n'ont pas encore été déterminés et le placement proposé est sous réserve du respect des conditions du marché et d'autres conditions.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote, émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par les détenteurs de Brookfield, iii) les actions échangeables de catégorie A.2, détenues par Brookfield, iv) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et v) la participation de commandité dans BRELP, détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Cependant, Énergie Brookfield a le droit, à son gré, de régler toute demande de rachat liée aux parts de société en commandite rachetables/échangeables et aux actions échangeables de BEPC au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Par ailleurs, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat liée aux actions échangeables de catégorie A.2 au moyen d'actions échangeables de BEPC ou de parts de société en commandite, au gré de Brookfield, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et les détenteurs de Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC, d'actions échangeables de catégorie A.2 et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Étant donné qu'Énergie Brookfield, à son gré, a le droit de régler toute demande de rachat liée aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite et toute demande de rachat liée aux actions échangeables de catégorie A.2 au moyen d'actions échangeables de BEPC ou de parts de société en commandite, au gré de Brookfield, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et stockage comprend la production des centrales de production décentralisée et des actifs de stockage par pompage.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité des résultats de nos activités. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE (« Mecanismo de Realocação de Energia » (mécanisme de répartition de l'énergie)) administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales de stockage par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Pour cette raison, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans Isagen et dans Neoen. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle in fine toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2025 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage et système de stockage d'énergie par batteries), 5) solutions durables (services nucléaires, gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, électrocarburants et transformation énergétique), et 6) siège social. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats d'Énergie Brookfield.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); et iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « Partie 6 – Principales informations trimestrielles – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'impôt exigible et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) tiennent compte de la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et de son actif financier dans les services nucléaires qui est comptabilisé à titre de participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence par Brookfield, répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la Société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et puisque 3) les autres produits comprennent, sans s'y limiter, notre quote-part des couvertures de change et autres couvertures réglées, des produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, de la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et des profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment développés que nous avons monétisés afin de refléter la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs d'immobilisations à faible coût, ce qui pourrait autrement ne pas être reflété dans notre compte consolidé de résultat.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou exerce un contrôle conjoint sur la centrale en question.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre Société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer le rendement de ses activités avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des autres produits dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement latent de juste valeur qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield utilise les fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels ayant un effet de trésorerie) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante hors trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des autres produits afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulé réalisé sur les placements, y compris tout ajustement latent de juste valeur qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété pour la période considérée. Pour ses états financiers consolidés intermédiaires non audités, Énergie Brookfield utilise le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part revenant à Brookfield de son capital investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield;

- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières qui s'appliquent ainsi que par toute autre réglementation sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions, de cessions et d'autres transactions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, des réorganisations ou autres transactions de simplification structurelle, y compris la simplification de notre structure organisationnelle; nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produiront, auront lieu ou seront atteints. Ces énoncés prospectifs et cette information ne portent pas sur des faits historiques; ils reflètent plutôt nos attentes actuelles au sujet de résultats ou d'événements futurs et sont fondés sur l'information dont nous disposons actuellement et sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des hypothèses, des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre. Ces croyances, ces hypothèses et ces attentes peuvent changer en raison de nombreux événements ou facteurs éventuels, dont certains nous sont inconnus ou sont indépendants de notre volonté. Si un changement survenait, nos activités, notre situation financière, nos liquidités et nos résultats d'exploitation ainsi que nos plans et stratégies pourraient différer considérablement de ceux qui sont exprimés dans notre information prospective et dans les déclarations prospectives du présent rapport.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales d'énergie renouvelable; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; les changements dans les politiques et incitatifs gouvernementaux relatifs aux secteurs de l'énergie renouvelable et des solutions durables; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les contrats qui viennent à échéance (y compris les CAÉ, les conventions de garantie ou les contrats à long terme semblables entre un vendeur et un acheteur de production d'énergie électrique ou tout autre contrat commercial dont notre société bénéficie); l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille d'énergie renouvelable ou une modification du profil des contrats de projets d'énergie renouvelable futurs; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, de remplacer ou de renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; le fait que nos droits réels immobiliers pourraient être menacés par les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail qui sont supérieurs à ceux qui nous sont accordés; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les incidences négatives des pressions inflationnistes; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre dépendance aux systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait exposer notre groupe à des cyberattaques; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; les risques liés à la commercialisation de l'énergie et notre capacité à gérer le risque financier et le risque sur marchandises; la fin du programme d'équilibrage hydrologique; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; le resserrement de la réglementation relativement à nos activités; les nouvelles initiatives réglementaires liées au développement durable et aux facteurs ESG; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; les cas de force majeure; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; le fait que les technologies récemment mises au point ou les nouveaux secteurs d'activité dans lesquels nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais

semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; la gestion inefficace des ressources humaines; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; l'incidence sur les droits humains de nos activités d'affaires; l'incertitude entourant la décision finale d'investissement du gouvernement américain à l'égard la passation de contrats définitifs avec notre secteur de services nucléaires visant la construction de nouveaux réacteurs nucléaires et la réalisation des produits prévus en découlant; le resserrement de la réglementation et l'opposition de tiers relativement aux clients et aux investissements de notre entreprise de services d'énergie nucléaire; l'incapacité du secteur de l'énergie nucléaire à prendre de l'expansion; l'indemnisation insuffisante de notre investissement dans les activités de services nucléaires; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre incapacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; les restrictions à l'égard de notre capacité à exercer certaines activités ou à faire des distributions en raison de nos dettes; l'évolution défavorable des taux de change et l'incapacité de notre groupe à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser des transactions et des initiatives stratégiques, dont la transaction de simplification de notre structure organisationnelle; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions, de nos initiatives ou de nos acquisitions; nos possibilités d'investissement pourraient ne pas se réaliser comme prévu et nous pourrions ne pas réaliser les produits prévus en découlant; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentrepreneurs; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; les cas de fraude, de subordination ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants et les restrictions des investissements étrangers directs; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le départ de certains ou de tous les principaux professionnels de Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; notre incapacité à résilier la convention-cadre de services et la responsabilité limitée du fournisseur de services en vertu de nos ententes avec ce dernier; la relation de Brookfield avec des entreprises autonomes; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; les changements dans le montant en espèces que nous pouvons distribuer à nos porteurs de parts; les ventes et émissions futures de nos titres (notamment l'échange d'actions échangeables de catégorie A.2 par Brookfield) occasionneront une dilution pour les porteurs de titres actuels et même la perception de la réalisation de ces ventes ou émissions pourrait faire chuter le cours des parts de BEP ou des actions échangeables de BEPC; les variations du cours des parts de BEP et des actions échangeables de BEPC; l'incapacité de nos porteurs de parts à participer à la gestion de BEP; la capacité limitée des porteurs de parts à obtenir une instance judiciaire favorable pour les litiges liés à BEP ou à exécuter des jugements contre nous; notre dépendance à l'égard des filiales pour fournir les fonds nécessaires au paiement des distributions; les risques de change associés aux distributions de BEP; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; les changements dans le droit fiscal ou la pratique fiscale ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ». Des risques et incertitudes liés à la transaction de simplification de notre structure organisationnelle seront plus amplement décrits dans la circulaire d'information de la direction de BEP et de BEPC transmise aux porteurs de titres avant les assemblées générales visant à approuver la simplification.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrit dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des mesures comptables généralement reconnues et normalisées selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »), entre autres parce que la définition de la NAREIT est fondée sur les PCGR des États-Unis et non sur les IFRS. Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent aux investisseurs et autres lecteurs de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés intermédiaires non audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	Note	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 971 \$	2 093 \$
Liquidités soumises à restrictions	16	271	220
Créances clients et autres actifs courants	17	2 667	2 542
Actifs liés à des instruments financiers	5	529	357
Montants à recevoir de parties liées	20	803	944
Actifs détenus en vue de la vente	4	4 534	6 142
		10 775	12 298
Actifs liés à des instruments financiers	5	5 094	4 395
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	3 714	4 087
Immobilisations corporelles à la juste valeur	8	69 616	70 456
Goodwill	13	6 040	6 019
Actifs d'impôt différé		541	493
Autres actifs non courants		965	953
Total de l'actif		96 745 \$	98 701 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	18	2 225 \$	2 246 \$
Passifs liés à des instruments financiers	5	906	670
Montants à payer à des parties liées	20	2 115	7 071
Emprunts de la société mère	9	1 452	194
Emprunts sans recours	9	4 713	7 384
Provisions		112	112
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	4	1 902	4 021
		13 425	21 698
Passifs liés à des instruments financiers	5	2 078	1 798
Emprunts de la société mère	9	3 430	3 492
Emprunts sans recours	9	27 337	23 822
Passifs d'impôt différé		9 409	9 395
Provisions		968	1 005
Montants à payer à des parties liées	20	2 401	693
Autres passifs non courants		1 849	1 824
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	25 395	24 164
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	50	52
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	2 423	2 524
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	10	2 312	2 330
Actions privilégiées	10	545	563
Billets subordonnés perpétuels	10	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	11	647	634
Capitaux propres des commanditaires	12	3 739	3 970
Total des capitaux propres		35 848	34 974
Total du passif et des capitaux propres		96 745 \$	98 701 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2026	2025	2026	2025
Produits.....	20	1 710 \$	1 692 \$	3 224 \$	3 272 \$
Autres produits		246	62	384	232
Coûts d'exploitation directs ¹		(783)	(699)	(1 562)	(1 374)
Coûts de service de gestion.....	20	(77)	(56)	(150)	(105)
Charge d'intérêts.....	9	(658)	(624)	(1 297)	(1 233)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	45	(57)	66	(73)
Profit de change et sur les instruments financiers	5	4	255	224	504
Charge d'amortissement	8	(558)	(609)	(1 106)	(1 192)
Divers		(221)	(61)	(405)	(322)
Recouvrement d'impôt					
Exigible	7	46	16	34	57
Différé	7	(41)	181	6	226
		5	197	40	283
		(287) \$	100 \$	(582) \$	(8) \$
Résultat net					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	(100) \$	186 \$	(191) \$	250 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	40	35	81	70
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	10	(72)	(44)	(149)	(112)
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	10	(69)	(40)	(140)	(103)
Actions privilégiées	10	8	7	16	14
Billets subordonnés perpétuels	10	10	10	20	20
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	8	9	15	17
Capitaux propres des commanditaires	12	(112)	(63)	(234)	(164)
		(287) \$	100 \$	(582) \$	(8) \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite.....		(0,37) \$	(0,22) \$	(0,77) \$	(0,58) \$

¹⁾ Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-après.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2026	2025	2026	2025
Résultat net.....		(287) \$	100 \$	(582) \$	(8) \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluation des immobilisations corporelles.....	8	217	65	(119)	109
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies.....		1	3	1	3
Charge d'impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(45)	(97)	(26)	(119)
Profit latent sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	577	—	583	1
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	—	25	(53)	12
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		750	(4)	386	6
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net					
Écart de conversion.....		623	540	1 053	1 161
Profit (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	5	144	(69)	(174)	23
Perte latente sur les swaps de change – couverture d'investissement net.....	5	(196)	(263)	(257)	(470)
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	4	(3)	28	2
Recouvrement (charge) d'impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(1)	33	36	18
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	(20)	18	5	38
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		554	256	691	772
Autres éléments du résultat global.....		1 304	252	1 077	778
Résultat global.....		1 017 \$	352 \$	495 \$	770 \$
Résultat global attribuable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle					
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	464 \$	230 \$	158 \$	678 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	44	36	85	72
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	141	8	63	(18)
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	10	131	8	59	(17)
Actions privilégiées.....	10	(3)	38	(3)	45
Billets subordonnés perpétuels.....	10	10	10	20	20
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	8	9	15	17
Capitaux propres des commanditaires.....	12	222	13	98	(27)
		1 017 \$	352 \$	495 \$	770 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 mars 2026	(3 450) \$	(876) \$	8 071 \$	6 \$	(58) \$	— \$	3 693 \$	506 \$	555 \$	737 \$	2 221 \$	25 114 \$	48 \$	2 368 \$	35 242 \$
Résultat net	(112)	—	—	—	—	—	(112)	8	8	10	(69)	(100)	40	(72)	(287)
Autres éléments du résultat global	—	51	21	2	1	259	334	—	(11)	—	200	564	4	213	1 304
Émission de titres de capitaux propres (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	122	—	—	—	122
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 12)	(114)	—	—	—	—	—	(114)	—	—	—	—	—	—	—	(114)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	842	—	—	842
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(143)	—	—	(143)
Émission de parts de société en commandite privilégiées (note 11)	—	—	—	—	—	—	—	141	—	—	—	—	—	—	141
Cession (note 3)	53	—	(53)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distributions ou dividendes déclarés	(118)	—	—	—	—	—	(118)	(8)	(8)	(10)	(73)	(745)	(44)	(79)	(1 085)
Régime de réinvestissement des distributions	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Transfert de propriété (note 3)	(2)	—	(44)	—	—	—	(46)	—	—	—	(23)	100	—	(31)	—
Divers	184	5	(91)	(1)	4	—	101	—	1	—	(66)	(237)	2	24	(175)
Variation au cours de la période ..	(108)	56	(167)	1	5	259	46	141	(10)	—	91	281	2	55	606
Solde au 30 juin 2026	(3 558) \$	(820) \$	7 904 \$	7 \$	(53) \$	259 \$	3 739 \$	647 \$	545 \$	737 \$	2 312 \$	25 395 \$	50 \$	2 423 \$	35 848 \$
Solde au 31 mars 2025	(2 951) \$	(794) \$	7 173 \$	3 \$	(3) \$	— \$	3 428 \$	634 \$	537 \$	737 \$	2 167 \$	23 717 \$	48 \$	2 346 \$	33 614 \$
Résultat net	(63)	—	—	—	—	—	(63)	9	7	10	(40)	186	35	(44)	100
Autres éléments du résultat global	—	16	68	1	(10)	1	76	—	31	—	48	44	1	52	252
Parts de société en commandite rachetées pour annulation	(8)	—	—	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	—	—	(8)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 357	—	—	1 357
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(358)	—	—	(358)
Acquisition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(194)	—	—	(194)
Cession	5	—	(5)	—	—	—	—	—	—	—	—	(594)	—	—	(594)
Distributions ou dividendes déclarés	(106)	—	—	—	—	—	(106)	(9)	(7)	(10)	(67)	(542)	(37)	(73)	(851)
Régime de réinvestissement des distributions	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Divers	3	1	(6)	—	3	(1)	—	—	—	—	(2)	11	—	(1)	8
Variation au cours de la période ..	(168)	17	57	1	(7)	—	(100)	—	31	—	(61)	(90)	(1)	(66)	(287)
Solde au 30 juin 2025	(3 119) \$	(777) \$	7 230 \$	4 \$	(10) \$	— \$	3 328 \$	634 \$	568 \$	737 \$	2 106 \$	23 627 \$	47 \$	2 280 \$	33 327 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Cumul des autres éléments du résultat global						Participations ne donnant pas le contrôle								
NON AUDITÉ SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN (EN MILLIONS)	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couver- tures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts priviliégées	Actions priviliégées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2025	(3 281) \$	(930) \$	8 206 \$	7 \$	(32) \$	— \$	3 970 \$	634 \$	563 \$	737 \$	2 330 \$	24 164 \$	52 \$	2 524 \$	34 974 \$
Résultat net	(234)	—	—	—	—	—	(234)	15	16	20	(140)	(191)	81	(149)	(582)
Autres éléments du résultat global	—	94	(6)	2	(17)	259	332	—	(19)	—	199	349	4	212	1 077
Émission de titres de capitaux propres (note 10)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	237	—	—	—	237
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation (note 12)	(201)	—	—	—	—	—	(201)	—	—	—	—	—	—	—	(201)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 910	—	—	2 910
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(492)	—	—	(492)
Émission de parts de société en commandite privilégiées (note 11)	—	—	—	—	—	—	—	141	—	—	—	—	—	—	141
Rachat de parts de société en commandite privilégiées (note 11)	—	—	—	—	—	—	—	(128)	—	—	—	—	—	—	(128)
Cessions (note 3)	66	—	(66)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Distributions ou dividendes déclarés	(237)	—	—	—	—	—	(237)	(15)	(16)	(20)	(144)	(1 156)	(87)	(154)	(1 829)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Transfert de propriété (note 3)	(18)	—	(85)	—	—	—	(103)	—	—	—	(61)	231	(1)	(66)	—
Divers	344	16	(145)	(2)	(4)	—	209	—	1	—	(109)	(420)	1	56	(262)
Variation au cours de la période ..	(277)	110	(302)	—	(21)	259	(231)	13	(18)	—	(18)	1 231	(2)	(101)	874
Solde au 30 juin 2026	(3 558) \$	(820) \$	7 904 \$	7 \$	(53) \$	259 \$	3 739 \$	647 \$	545 \$	737 \$	2 312 \$	25 395 \$	50 \$	2 423 \$	35 848 \$
Solde au 31 décembre 2024	(2 774) \$	(859) \$	7 237 \$	4 \$	(4) \$	— \$	3 604 \$	634 \$	537 \$	737 \$	2 269 \$	26 168 \$	50 \$	2 457 \$	36 456 \$
Résultat net	(164)	—	—	—	—	—	(164)	17	14	20	(103)	250	70	(112)	(8)
Autres éléments du résultat global	—	79	63	1	(7)	1	137	—	31	—	86	428	2	94	778
Titres de capitaux propres rachetés pour annulation	(34)	—	—	—	—	—	(34)	—	—	—	—	—	—	—	(34)
Apports en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 829	—	—	1 829
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(462)	—	—	(462)
Acquisition	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(3 166)	—	—	(3 166)
Cession	50	—	(50)	—	—	—	—	—	—	—	—	(594)	—	—	(594)
Distributions ou dividendes déclarés	(214)	—	—	—	—	—	(214)	(17)	(14)	(20)	(135)	(760)	(76)	(147)	(1 383)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Divers	14	3	(20)	(1)	1	(1)	(4)	—	—	—	(11)	(66)	1	(12)	(92)
Variation au cours de la période ..	(345)	82	(7)	—	(6)	—	(276)	—	31	—	(163)	(2 541)	(3)	(177)	(3 129)
Solde au 30 juin 2025	(3 119) \$	(777) \$	7 230 \$	4 \$	(10) \$	— \$	3 328 \$	634 \$	568 \$	737 \$	2 106 \$	23 627 \$	47 \$	2 280 \$	33 327 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)		Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	Note	2026	2025	2026	2025
Activités d'exploitation					
Résultat net		(287) \$	100 \$	(582) \$	(8) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :					
Charge d'amortissement	8	558	609	1 106	1 192
Profit latent de change et sur les instruments financiers	5	(15)	(301)	(233)	(489)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(45)	57	(66)	73
Charge (recouvrement) d'impôt différé	7	41	(181)	(6)	(226)
Autres éléments sans effet de trésorerie		154	104	341	175
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	41	27	128	64
		447	415	688	781
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées	20	74	142	79	186
Variation nette des soldes du fonds de roulement		5	(178)	(90)	(201)
		526	379	677	766
Activités de financement					
Produit tiré des emprunts de la société mère	9	—	184	359	491
Remboursement des emprunts de la société mère	9	—	(291)	—	(291)
Facilités de crédit de la société mère, montant net	9	(147)	169	53	(71)
Papier commercial, montant net	9	278	231	907	435
Produit tiré des emprunts sans recours	9, 20	4 665	3 885	7 382	7 127
Remboursement des emprunts sans recours	9, 20	(4 388)	(3 061)	(5 946)	(5 266)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	678	1 357	2 859	1 829
Remboursements de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	(143)	(358)	(492)	(462)
Émission de titres de capitaux propres et frais connexes, montant net	10, 12	8	(7)	36	(34)
Émission de titres de capitaux propres privilégiés et frais connexes, montant net	11	141	—	13	—
Distributions versées :					
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels	10, 11	(660)	(568)	(1 093)	(811)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation	10, 12	(306)	(281)	(621)	(564)
Entrées de trésorerie provenant de parties liées	20	284	3 336	897	5 470
Sorties de trésorerie attribuées à des parties liées	20	(517)	(2 038)	(3 691)	(3 105)
		(107)	2 558	663	4 748
Activités d'investissement					
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	2	—	(1 686)	—	(4 429)
Investissement dans les immobilisations corporelles	8	(1 326)	(1 478)	(2 584)	(3 024)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(50)	(29)	(68)	(56)
Produit de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés	3	780	(6)	1 433	530
Achats d'actifs financiers	5	(15)	(30)	(35)	(97)
Produit tiré des actifs financiers	5	1	331	2	346
Liquidités soumises à restrictions et autres		67	(168)	(149)	(127)
		(543)	(3 066)	(1 401)	(6 857)
Trésorerie et équivalents de trésorerie					
Diminution		(124)	(129)	(61)	(1 343)
Profit de change sur la trésorerie		3	65	—	121
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente		(32)	16	(61)	(6)
Solde au début de la période		2 124	1 955	2 093	3 135
Solde à la fin de la période		1 971 \$	1 907 \$	1 971 \$	1 907 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :					
Intérêts payés		647 \$	640 \$	1 180 \$	1 164 \$
Intérêts reçus		50	35	75	53
Impôts sur le résultat payés		128	38	162	63

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie-Pacifique (« APAC »).

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd. (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers. Le terme « détenteurs de Brookfield » désigne Brookfield, Brookfield Wealth Solutions (auparavant Brookfield Reinsurance) et leurs parties liées. L'expression « fonds Brookfield » désigne un fonds privé sous la gestion de Brookfield Asset Management et de ses filiales. L'expression « consortium sous la gestion de BAM » désigne un véhicule de placement sous la gestion de Brookfield Asset Management et de ses filiales.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par les détenteurs de Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») détenues par le public et par Brookfield Wealth Solutions, les actions échangeables de catégorie A.2 (les « actions échangeables de catégorie A.2 ») de Brookfield Renewable Holdings Corporation (« BRHC ») détenues par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP »), une filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield (la « participation de commandité »). Les porteurs des parts de société en commandite, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité, des actions échangeables de BEPC et des actions échangeables de catégorie A.2 sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, 5th Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 13, série 18 et série 19 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.M », « BEP.PR.R » et « BEP.PR.S ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH », « BEPI », et « BEPJ ».

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables	69
2. Acquisitions	70
3. Cession d'actifs	70
4. Actifs détenus en vue de la vente	72
5. Gestion des risques et instruments financiers	73
6. Informations sectorielles	76
7. Impôts sur le résultat	83
8. Immobilisations corporelles	84
9. Emprunts	85
10. Participations ne donnant pas le contrôle	88
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	92
12. Capitaux propres des commanditaires	93
13. Goodwill	94
14. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	94
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	95
16. Liquidités soumises à restrictions	95
17. Créances clients et autres actifs courants	96
18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	96
19. Engagements, éventualités et garanties	96
20. Transactions entre parties liées	98
21. Filiales faisant appel public à l'épargne	102
22. Événements postérieurs à la date de clôture	103

1. MODE DE PRÉSENTATION ET INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2025 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2025, à l'exception des nouvelles normes en vigueur au 1^{er} janvier 2026, qui sont décrites à la note 1 d), « Normes comptables récemment adoptées ».

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 31 juillet 2026 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR », « CNY », « KRW » et « \$ AU » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne, au yuan, au won sud-coréen et au dollar australien.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états consolidés intermédiaires de la situation financière.

d) Normes comptables récemment adoptées

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Classement et évaluation des instruments financiers

Les modifications apportent des précisions sur les exigences relatives au moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique, donnent des directives supplémentaires en ce qui concerne l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers comportant des clauses conditionnelles et ajoutent des informations nouvelles ou modifiées concernant les placements dans des instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et les instruments financiers comportant des clauses conditionnelles. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield a évalué l'incidence de ces modifications et n'a constaté aucune incidence importante.

Modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») et d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 ») – Contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles

Les modifications ne s'appliquent qu'aux contrats faisant référence à l'électricité produite à partir de sources naturelles et précisent l'application du critère « pour utilisation par l'entité » ainsi que l'utilisation de la comptabilité de couverture, et ajoutent de nouvelles obligations d'information quant à l'effet de ces contrats sur la performance financière et les flux de trésorerie de la société en commandite. Les modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. Énergie Brookfield a évalué l'incidence de ces modifications et n'a constaté aucune incidence importante.

e) Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir* (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation dans l'état du résultat net de sous-totaux définis ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes en matière de regroupement et de ventilation des informations. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de cette norme sur la présentation et les informations à fournir.

IFRS 20, *Actifs réglementaires et passifs réglementaires* (« IFRS 20 »)

En mai 2026, l'IASB a publié IFRS 20, *Actifs réglementaires et passifs réglementaires*. IFRS 20 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2029, l'adoption anticipée étant permise. Cette nouvelle norme énonce les obligations en matière de comptabilisation, d'évaluation, et de présentation des actifs réglementaires, des passifs réglementaires, des produits réglementaires et des charges réglementaires et d'information à fournir à leur égard, ce qui permettra aux utilisateurs des informations financières de comprendre la contrepartie totale autorisée pour les biens et services réglementaires fournis au cours de chaque période ainsi que les droits et obligations connexes. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur la présentation et les informations à fournir.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux normes IFRS de comptabilité susceptible d'avoir une incidence importante sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Geronimo Power

Le 29 mai 2025, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis. Au cours du trimestre, la répartition du prix d'acquisition a été finalisée et aucun changement n'a été apporté à la répartition du prix d'acquisition, telle qu'elle est présentée dans le rapport annuel de 2025.

3. CESSIION D'ACTIFS

Portefeuille hydroélectrique aux États-Unis

Le 9 janvier 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 403 MW, pour un produit d'environ 230 millions \$ (montant net de 111 millions \$ pour Énergie Brookfield). Le 29 juin 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation supplémentaire de 25 % pour un produit d'environ 261 millions \$ (montant net de 127 millions \$ pour Énergie Brookfield), conformément aux mêmes modalités que la vente initiale. Au 30 juin 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détenait une participation de 25 % dans le portefeuille et continuait d'intégrer ce portefeuille dans son périmètre de consolidation. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », pour de plus amples renseignements.

Portefeuille éolien au Royaume-Uni

Le 20 janvier 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Royaume-Uni d'une puissance de 73 MW, pour un produit d'environ 58 millions £ (79 millions \$) (montant net de 15 millions £ (20 millions \$) pour Énergie Brookfield), déduction faite des coûts de transaction. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé de l'état consolidé de la situation financière un actif total de 197 millions \$ et un passif total de 118 millions \$. Cette cession a aussi donné lieu au reclassement de l'écart de réévaluation cumulé après impôts de 10 millions \$ (montant net de 3 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui était auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, directement dans les capitaux propres et à sa présentation au poste Cession des états consolidés des variations des capitaux propres.

Plateforme d'énergies renouvelables en Inde

En février 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé une cession partielle d'une plateforme d'énergie renouvelable en exploitation et en développement en Inde dans le cadre d'un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») et d'un placement privé. Ces transactions ont réduit la participation du consortium de 17 %, pour un produit d'environ 185 millions \$ (montant net de 36 millions \$ pour Énergie Brookfield). À la suite du lancement réussi du PAPE, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a transféré une participation de 3 % à un membre du groupe fondateur du PAPE de la plateforme, donnant lieu à un produit nominal, conformément à un accord préexistant. Au 30 juin 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détenait une participation d'environ 21 % dans la plateforme (participation nette de 4 % pour Énergie Brookfield).

Portefeuille de production décentralisée en Espagne

Le 9 mars 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a investi sa participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs de production décentralisée en Espagne d'une puissance de 200 MW, dont la juste valeur est d'environ 116 millions € (136 millions \$), dans une coentreprise de production décentralisée au Royaume-Uni. Relativement à cet apport, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 404 millions \$ et un passif total de 225 millions \$ des états consolidés de la situation financière et a comptabilisé un montant à recevoir de la coentreprise de 116 millions € (136 millions \$) au poste Montants à recevoir de parties liées des états consolidés de la situation financière. Par conséquent, le cumul des autres éléments du résultat global sur l'écart de conversion de 1 million \$ (montant net de 0,2 million \$ pour Énergie Brookfield), auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassé au poste Profit de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

Portefeuille d'énergie solaire aux États-Unis

Le 30 mars 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'un portefeuille d'actifs solaires en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 833 MW, pour un produit d'environ 394 millions \$ (montant net de 71 millions \$ pour Énergie Brookfield), déduction faite des coûts de transaction. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé de l'état consolidé de la situation financière un actif total de 928 millions \$ et un passif total de 542 millions \$. Par suite de cette cession, l'écart de réévaluation cumulé après impôts de 184 millions \$ (montant net de 27 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui était auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassé directement dans les capitaux propres et présenté au poste Cession des états consolidés des variations des capitaux propres.

Portefeuille d'énergies renouvelables aux États-Unis

Le 29 mai 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 67 % dans un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,1 GW, pour un produit d'environ 787 millions \$ (montant net de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield), déduction faite des coûts de transaction. La vente s'est traduite par un profit sur cession de 59 millions \$ (montant net de 12 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui a été comptabilisé au poste Autres produits dans les comptes consolidés de résultat. À la clôture de la vente de la participation de 67 %, Énergie Brookfield n'exerçait plus de contrôle sur ce portefeuille. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé des états consolidés de la situation financière un actif total de 3,6 milliards \$ ainsi qu'un passif total de 2,4 milliards \$, et a comptabilisé à la juste valeur sa participation restante à titre de placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, comprise dans les actifs détenus en vue de la vente de 394 millions \$. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », pour de plus amples renseignements. L'écart de réévaluation cumulé après impôts de 187 millions \$ (montant net de 36 millions \$ pour Énergie Brookfield), qui était auparavant classé dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassé directement dans les capitaux propres et a été présenté dans le poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres. Le cumul des autres éléments du résultat global de 29 millions \$ (montant net de 5 millions \$ pour Énergie Brookfield) attribuable à une perte liée à la valeur de marché sans effet de trésorerie des CAÉ comptabilisées selon IFRS 9 a été reclassé au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 juin 2026, les actifs détenus en vue de la vente se composaient des éléments suivants :

Portefeuille d'énergies renouvelables aux États-Unis

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,3 GW, pour un produit d'environ 1,3 milliard \$ (montant net de 316 millions \$ pour Énergie Brookfield). Le 29 mai 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 67 % dans un portefeuille d'une puissance de 2,1 GW. La participation restante dans le portefeuille a été comptabilisée à titre de placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence et demeure classée comme actif détenu en vue de la vente. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements. Après la clôture du trimestre, la société, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de la participation restante de 33 % dans le portefeuille d'une puissance de 2,1 GW. Se reporter à la note 22, « Événements postérieurs à la date de clôture », pour de plus amples renseignements.

Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, détient toujours un portefeuille d'actifs solaires d'une puissance de 246 MW, qui demeure classé comme actifs détenus en vue de la vente.

Portefeuille hydroélectrique aux États-Unis

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre sa participation restante de 50 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 403 MW, pour un produit pouvant atteindre 522 millions \$ (montant net de 249 millions \$ pour Énergie Brookfield). Ce portefeuille constitue une partie plus vaste d'un groupe d'actifs hydroélectriques d'une puissance de 448 MW, lequel comprend des actifs hydroélectriques en exploitation d'une puissance additionnelle de 45 MW qui faisaient l'objet d'une convention d'achat et de vente distincte et qui étaient comptabilisés comme détenus en vue de la vente au 31 décembre 2025. Le 29 juin 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente d'une participation de 25 % dans le portefeuille d'une puissance de 403 MW. Énergie Brookfield continue d'intégrer le portefeuille d'une puissance de 403 MW dans son périmètre de consolidation, et le portefeuille combiné demeure classé comme actif détenu en vue de la vente. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements. Au 30 juin 2026, le portefeuille combiné affichait un écart de réévaluation cumulé après impôts de 827 millions \$ (montant net de 106 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui sera reclassé dans les capitaux propres au moment de la cession, le portefeuille combiné présentant une charge d'amortissement cumulée de 474 millions \$ (montant net de 56 millions \$ pour Énergie Brookfield).

Portefeuilles d'énergies renouvelables en Colombie

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs hydroélectriques et solaires en exploitation en Colombie d'une puissance de 218 MW, pour un produit d'environ 1 610 milliards COP (424 millions \$) (montant net de 601 milliards COP (152 millions \$) pour Énergie Brookfield). Au 30 juin 2026, ce portefeuille affichait un écart de réévaluation cumulé après impôts de 174 millions \$ (montant net de 65 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui sera reclassé dans les capitaux propres au moment de la cession.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs hydroélectriques en exploitation en Colombie d'une puissance de 39 MW, pour un produit d'environ 612 milliards COP (167 millions \$) (montant net de 228 milliards COP (62 millions \$) pour Énergie Brookfield). Au 30 juin 2026, ce portefeuille affichait un écart de réévaluation cumulé après impôts de 96 millions \$ (montant net de 36 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui sera reclassé dans les capitaux propres au moment de la cession.

Portefeuille d'énergies renouvelables en Europe

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en exploitation en Europe d'une puissance de 420 MW, pour un produit d'environ 352 millions € (408 millions \$) (montant net de 65 millions € (76 millions \$) pour Énergie Brookfield). Au 30 juin 2026, ce portefeuille affichait un écart de réévaluation cumulé après impôts de 124 millions \$ (montant net de 26 millions \$ pour Énergie Brookfield) qui sera reclassé dans les capitaux propres au moment de la cession.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente :

(EN MILLIONS)	Portefeuille hydro- électrique aux États-Unis	Portefeuille d'énergies renouvelables aux États-Unis	Portefeuille d'énergies renouvelables en Colombie	Portefeuille d'énergies renouvelables en Europe	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	36 \$	— \$	— \$	28 \$	64 \$	79 \$
Liquidités soumises à restrictions	—	7	—	—	7	88
Créances clients et autres actifs courants	9	7	2	22	40	94
Actifs liés à des instruments financiers	2	4	—	18	24	160
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	394	—	—	394	—
Immobilisations corporelles à la juste valeur ¹ ..	1 795	501	859	803	3 958	5 582
Goodwill	—	—	25	—	25	—
Actifs d'impôt différé	1	—	—	—	1	—
Autres actifs non courants	—	20	—	1	21	139
Actifs détenus en vue de la vente	1 843 \$	933 \$	886 \$	872 \$	4 534 \$	6 142 \$
Passif						
Passifs courants	9 \$	19 \$	— \$	12 \$	40 \$	99 \$
Emprunts sans recours	752	273	—	265	1 290	2 359
Passifs liés à des instruments financiers	19	73	—	—	92	1 095
Passifs d'impôt différé	5	—	236	111	352	73
Provisions	—	4	1	14	19	203
Autres passifs non courants	5	26	4	74	109	192
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	790 \$	395 \$	241 \$	476 \$	1 902 \$	4 021 \$

¹⁾ Une variation de la juste valeur de 145 millions \$ a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, se reporter à la note 8, « Immobilisations corporelles », pour de plus amples renseignements.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu avec une contrepartie de ne pas procéder à la vente d'un actif solaire en exploitation en Inde d'une puissance de 633 MW. Par conséquent, l'actif ne répond plus aux critères de classement d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Énergie Brookfield continuera d'intégrer cet actif dans son périmètre de consolidation.

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2025.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché

Le tableau suivant présente les actifs et passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité qui sont comptabilisées selon IFRS 9, les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026				31 décembre 2025
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 971 \$	— \$	— \$	1 971 \$	2 093 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	410	—	—	410	368
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9	—	—	364	364	452
Contrats d'énergie dérivés	—	76	—	76	111
Swaps de taux d'intérêt	—	225	—	225	267
Swaps de change	—	95	—	95	37
Actifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	277	277	120
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres ²	—	46	4 165	4 211	3 424
Immobilisations corporelles	—	—	69 616	69 616	70 456
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9	—	(20)	(1 009)	(1 029)	(788)
Contrats d'énergie dérivés	—	(104)	—	(104)	(154)
Swaps de taux d'intérêt	—	(75)	—	(75)	(131)
Swaps de change	—	(722)	—	(722)	(427)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	—	—	(1 054)	(1 054)	(968)
Contrepartie éventuelle ^{1, 3}	—	—	(83)	(83)	(96)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(3 719)	(1 154)	—	(4 873)	(3 686)
Emprunt sans recours ¹	(1 669)	(30 880)	—	(32 549)	(31 540)
Total	(3 007) \$	(32 513) \$	72 276 \$	36 756 \$	39 538 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Ne tiennent pas compte de placements dans des titres de créance d'un montant de 375 millions \$ (341 millions \$ en 2025) évalués au coût amorti.

³⁾ Se rapporte aux regroupements d'entreprises et aux acquisitions d'actifs effectués entre 2022 et 2025 comportant des obligations venant à échéance entre 2026 et 2027.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026			31 décembre 2025
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9	364 \$	1 029 \$	(665) \$	(336) \$
Contrats d'énergie dérivés	76	104	(28)	(43)
Swaps de taux d'intérêt	225	75	150	136
Swaps de change	95	722	(627)	(390)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	4 586	—	4 586	3 765
Financements donnant droit à des avantages fiscaux	277	1 054	(777)	(848)
Total	5 623	2 984	2 639	2 284
Moins : tranche courante	529	906	(377)	(313)
Tranche non courante	5 094 \$	2 078 \$	3 016 \$	2 597 \$

a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les prix du marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement en vue de réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de fixer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions libellées en monnaies étrangères qui sont prévues.

d) Financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de capitaux propres et des titres de créance sont comptabilisés à la JVRN, à la JVAERG et au coût amorti.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Contrats d'énergie dérivés	11 \$	18 \$	5 \$	23 \$
CAÉ selon IFRS 9	(27)	(25)	(158)	26
Placement dans des titres d'emprunt et des titres de capitaux propres	27	30	125	64
Swaps de taux d'intérêt	(22)	(5)	12	(18)
Swaps de change	(47)	(135)	(62)	(225)
Financements donnant droit à des avantages fiscaux	94	111	399	214
Profit (perte) de change	(32)	261	(97)	420
	4 \$	255 \$	224 \$	504 \$

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Contrats d'énergie dérivés	(2) \$	(2) \$	(28) \$	(8) \$
CAÉ selon IFRS 9	155	18	(165)	134
Swaps de taux d'intérêt	(7)	(88)	21	(106)
Swaps de change	(2)	3	(2)	3
	144	(69)	(174)	23
Swaps de change – investissement net	(196)	(263)	(257)	(470)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	577	—	583	1
	525 \$	(332) \$	152 \$	(446) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés du résultat global pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Contrats d'énergie dérivés	(6) \$	(9) \$	20 \$	7 \$
CAÉ selon IFRS 9	24	9	24	7
Swaps de taux d'intérêt	(14)	(5)	(16)	(14)
Swaps de change	—	2	—	2
	4 \$	(3) \$	28 \$	2 \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le « principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et stockage (production décentralisée, stockage par pompage et systèmes de stockage d'énergie par batteries), 5) solutions durables (services d'énergie nucléaire, gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération, biomasse, électrocarburants et transformation énergétique) et 6) siège social. Le secteur hydroélectricité est sectorisé par région (Amérique du Nord, Colombie et Brésil). Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats d'Énergie Brookfield.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC, des actions échangeables de catégorie A.2 et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, (Charge) recouvrement d'impôt exigible et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) tiennent compte de la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et de son actif financier lié aux services d'énergie nucléaire, lequel est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence par Brookfield, répartis entre tous les éléments mentionnés précédemment, 2) ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment, et puisque 3) les autres produits comprennent les éléments qui sont considérés comme faisant partie de la mesure du capital investi d'Énergie Brookfield, y compris, mais sans s'y limiter, notre quote-part dans les couvertures de change et autres couvertures réglées, les produits tirés des actifs financiers et des investissements structurés dans les solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits réalisés à la cession d'actifs secondaires et d'actifs récemment développés que nous avons monétisés afin de refléter la valeur économique engendrée par nos activités de développement, soit la conception, la construction et la commercialisation d'une nouvelle capacité d'énergie renouvelable et la vente de ces actifs à des acheteurs de capitaux à faible coût, ce qui pourrait autrement ne pas être reflété dans nos comptes consolidés de résultats.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles des périodes antérieures sont présentées de façon cohérente.

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes, y compris la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs qu'elle a développés ou qu'elle ne comptait pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulé réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et informations significatives sur les méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celle des fonds provenant des activités utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2026 :

	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁵	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁴	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	329 \$	55 \$	159 \$	141 \$	137 \$	44 \$	153 \$	— \$	1 018 \$	(221) \$	913 \$	1 710 \$
Autres produits ³	170	3	2	9	52	23	22	13	294	(28)	(20)	246
Coûts d'exploitation directs	(142)	(20)	(68)	(62)	(33)	(20)	(123)	(13)	(481)	136	(438)	(783)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	113	—	113
Coûts de service de gestion	357	38	93	88	156	47	52	—	831	—	455	—
Charge d'intérêts	—	—	—	—	—	—	—	(77)	(77)	—	—	(77)
Charge d'intérêts	(66)	(1)	(65)	(36)	(32)	(6)	(6)	(62)	(274)	19	(403)	(658)
Impôt exigible	(12)	(2)	(6)	(2)	(8)	(1)	(2)	—	(33)	1	78	46
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(8)	—	—	(8)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(8)	(8)	—	—	(8)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(20)	—	(20)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(130)	(130)
Fonds provenant des activités	279	35	22	50	116	40	44	(165)	421	—	—	—
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(558)
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4
Recouvrement d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(41)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(221)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(48)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	230
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ⁶	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(213)

¹⁾ La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 45 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat.

²⁾ Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 100 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

³⁾ Les autres produits des fonds provenant des activités de 294 millions \$ comprennent la quote-part de la société en commandite des éléments récurrents et générateurs de trésorerie comptabilisés dans divers éléments des états financiers selon les IFRS et sont principalement liés à des cessions et à des monétisations d'actifs secondaires ou en développement, comptabilisés aux postes suivants des états financiers selon les IFRS : i) Autres produits, dans les comptes consolidés de résultat, ii) (Charge) recouvrement d'impôt exigible et Profit de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat, iii) les éléments comptabilisés directement en tant que capitaux propres aux postes Cession et Changements de propriété, dans les états consolidés des variations des capitaux propres, et iv) les éléments susmentionnés découlant de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence présentés au poste Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de résultat. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

⁴⁾ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et aux autres éléments associés aux autres produits de 20 millions \$ comprennent : le retrait des éléments susmentionnés à la note de bas de tableau 3 compris dans les fonds provenant des activités, mais exclus des autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

⁵⁾ L'apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence comprend également notre quote-part du résultat attribuable aux produits par secteur, aux autres produits, aux coûts d'exploitation directs, à la charge d'intérêts, à l'impôt exigible et aux éléments divers de l'actif financier dans une entreprise de services d'énergie nucléaire, que Brookfield inscrit à titre de participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

⁶⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC, aux actions échangeables de catégorie A.2 et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁴	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
(EN MILLIONS)	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	344 \$	52 \$	61 \$	146 \$	126 \$	67 \$	178 \$	— \$	974 \$	(269) \$	987 \$	1 692 \$
Autres produits ³	4	2	1	38	49	11	21	7	133	(68)	(3)	62
Coûts d'exploitation directs	(121)	(17)	(25)	(58)	(40)	(21)	(114)	(11)	(407)	150	(442)	(699)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	187	4	191
Coûts de service de gestion	227	37	37	126	135	57	85	(4)	700	—	546	—
Charge d'intérêts	—	—	—	—	—	—	—	(56)	(56)	—	—	(56)
Impôt exigible	(68)	(3)	(22)	(41)	(33)	(13)	(8)	(50)	(238)	24	(410)	(624)
Distributions attribuables aux éléments suivants :	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)	—	(3)	—	(9)	3	22	16
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(9)	(9)	—	—	(9)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(27)	(4)	(31)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(154)	(154)
Fonds provenant des activités	158	33	14	84	100	44	74	(136)	371	—	—	—
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(609)
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	255
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	181
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(61)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(217)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(32)
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ⁵	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(112)

¹ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 57 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat.

² Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 186 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

³ Les autres produits des fonds provenant des activités de 133 millions \$ comprennent la quote-part de la société en commandite des éléments récurrents et générateurs de trésorerie comptabilisés dans divers éléments des états financiers selon les IFRS et sont principalement liés à des cessions et à des monétisations d'actifs secondaires ou en développement, comptabilisés aux postes suivants des états financiers selon les IFRS : i) Autres produits, dans les comptes consolidés de résultat, ii) (Charge) recouvrement d'impôt exigible et Profit de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat, et iii) les éléments susmentionnés découlant de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence présentés au poste Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de résultat. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

⁴ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et aux autres éléments associés aux autres produits de 3 millions \$ comprennent : le retrait des éléments susmentionnés à la note de bas de tableau 3 compris dans les fonds provenant des activités, mais exclus des autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

⁵ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2026 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ⁵	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Énergie éolienne								
Produits	630 \$	121 \$	277 \$	301 \$	234 \$	88 \$	306 \$	— \$	1 957 \$	(468) \$	1 735 \$	3 224 \$
Autres produits ³	247	5	2	75	150	41	39	43	602	(63)	(155)	384
Coûts d'exploitation directs	(299)	(37)	(117)	(125)	(71)	(45)	(252)	(26)	(972)	294	(884)	(1 562)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	237	—	237
	578	89	162	251	313	84	93	17	1 587	—	696	
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	—	—	(150)	(150)	—	—	(150)
Charge d'intérêts	(136)	(3)	(120)	(75)	(65)	(15)	(16)	(119)	(549)	41	(789)	(1 297)
Charge d'impôt exigible	(12)	(5)	(7)	(7)	(6)	(1)	(3)	—	(41)	5	70	34
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(15)	(15)	—	—	(15)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(16)	(16)	—	—	(16)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	(20)	(20)	—	—	(20)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(46)	—	(46)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23	23
Fonds provenant des activités	430	81	35	169	242	68	74	(303)	796	—	—	
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(1 106)
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	224
Recouvrement d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(405)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(125)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	168
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ⁶	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(442) \$

- ¹⁾ La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 66 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat.
- ²⁾ La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 191 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.
- ³⁾ Les autres produits des fonds provenant des activités de 602 millions \$ comprennent la quote-part de la société en commandite des éléments récurrents et générateurs de trésorerie comptabilisés dans divers éléments des états financiers selon les IFRS et sont principalement liés à des cessions et à des monétisations d'actifs secondaires ou en développement, comptabilisés aux postes suivants des états financiers selon les IFRS : i) Autres produits, dans les comptes consolidés de résultat, ii) (Charge) recouvrement d'impôt exigible et Profit de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat, et iii) les éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres dans les états consolidés des variations des capitaux propres et iv) les éléments susmentionnés découlant de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence présentés au poste Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de résultat. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », et à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.
- ⁴⁾ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et aux autres éléments associés aux autres produits de 155 millions \$ comprennent : le retrait des éléments susmentionnés à la note de bas de tableau 3 compris dans les fonds provenant des activités, mais exclus des autres produits dans les comptes consolidés de résultat.
- ⁵⁾ L'apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence comprend également notre quote-part du résultat attribuable aux produits par secteur, aux autres produits, aux coûts d'exploitation directs, à la charge d'intérêts, à l'impôt exigible et aux éléments divers de l'actif financier dans une entreprise de services d'énergie nucléaire, que Brookfield inscrit à titre de participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.
- ⁶⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle et autres ⁴	Selon les IFRS
	Hydroélectricité				Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total		
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Produits	632 \$	100 \$	138 \$		311 \$	222 \$	120 \$	308 \$	— \$	1 831 \$	(491) \$	3 272 \$
Autres produits ³	23	5	1		65	79	104	27	14	318	(98)	232
Coûts d'exploitation directs	(256)	(32)	(49)		(121)	(71)	(45)	(228)	(22)	(824)	293	(1 374)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—		—	—	—	—	—	—	296	306
	399	73	90		255	230	179	107	(8)	1 325	—	1 111
Coûts de service de gestion	—	—	—		—	—	—	—	(105)	(105)	—	(105)
Charge d'intérêts	(135)	(6)	(39)		(80)	(63)	(20)	(16)	(94)	(453)	45	(1 233)
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(3)	(4)	(7)		(5)	(4)	(1)	(5)	(1)	(30)	9	57
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—		—	—	—	—	(17)	(17)	—	(17)
Actions privilégiées	—	—	—		—	—	—	—	(14)	(14)	—	(14)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—		—	—	—	—	(20)	(20)	—	(20)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—		—	—	—	—	—	—	(54)	(64)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	(354)
Fonds provenant des activités	261	63	44		170	163	158	86	(259)	686	—	—
Charge d'amortissement	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	(1 192)
Profit de change et sur les instruments financiers	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	504
Charge d'impôt différé	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	226
Divers	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	(322)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ¹	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	(315)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ²	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	104
Perte nette attribuable aux porteurs de parts ⁵	—	—	—		—	—	—	—	—	—	—	(309) \$

¹⁾ La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 73 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat.

²⁾ Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 250 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

³⁾ Les autres produits des fonds provenant des activités de 318 millions \$ comprennent la quote-part de la société en commandite des éléments récurrents et générateurs de trésorerie comptabilisés dans divers éléments des états financiers selon les IFRS et sont principalement liés à des cessions et à des monétisations d'actifs secondaires ou en développement, comptabilisés aux postes suivants des états financiers selon les IFRS : i) Autres produits, dans les comptes consolidés de résultat, ii) (Charge) recouvrement d'impôt exigible et Profit de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat, et iii) les éléments susmentionnés découlant de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence présentés au poste Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, dans les comptes consolidés de résultat. Se reporter à la note 5, « Gestion des risques et instruments financiers », pour de plus amples renseignements.

⁴⁾ Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et aux autres éléments associés aux autres produits de 12 millions \$ comprennent : le retrait des éléments susmentionnés à la note de bas de tableau 3 compris dans les fonds provenant des activités, mais exclus des autres produits dans les comptes consolidés de résultat.

⁵⁾ Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états consolidés de la situation financière, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total			
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie									
Au 30 juin 2026												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	123 \$	71 \$	88 \$	258 \$	191 \$	83 \$	49 \$	8 \$	871 \$	(116) \$	1 216 \$	1 971 \$
Immobilisations corporelles	14 424	1 472	5 939	5 487	3 919	1 898	299	—	33 438	(2 487)	38 665	69 616
Total de l'actif	15 776	1 748	6 934	7 437	5 505	2 578	2 504	182	42 664	(2 115)	56 196	96 745
Total du passif	10 110	513	4 465	5 169	4 123	1 322	285	6 046	32 033	(2 115)	30 979	60 897
Au 31 décembre 2025												
Trésorerie et équivalents de trésorerie	200 \$	46 \$	19 \$	268 \$	169 \$	136 \$	40 \$	85 \$	963 \$	(141) \$	1 271 \$	2 093 \$
Immobilisations corporelles	15 227	1 428	5 765	5 464	3 684	1 700	326	—	33 594	(2 503)	39 365	70 456
Total de l'actif	16 492	1 687	6 305	7 545	6 041	2 576	1 801	169	42 616	(2 056)	58 141	98 701
Total du passif	10 035	520	4 075	5 811	4 264	1 833	311	4 941	31 790	(2 056)	33 993	63 727

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Hydroélectricité				
Amérique du Nord	411 \$	396 \$	740 \$	713 \$
Brésil	57	55	124	106
Colombie	418	269	734	609
	886	720	1 598	1 428
Énergie éolienne	349	435	739	877
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	316	338	595	636
Énergie décentralisée et stockage	159	199	292	331
	1 710 \$	1 692 \$	3 224 \$	3 272 \$

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles consolidées et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
États-Unis	29 384 \$	30 427 \$
Colombie	15 871	15 375
Canada	7 716	7 974
Brésil	4 831	4 648
Europe	5 110	6 032
Asie-Pacifique	9 268	8 954
Autres	1 150	1 133
	73 330 \$	74 543 \$

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 1,7 % et 6,4 % (203 % et 97 % en 2025). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des variations des actifs d'impôt non comptabilisés, des crédits d'impôt à l'investissement et à la production et des écarts entre les taux.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total ^{2,3}
Immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2025	35 782 \$	14 524 \$	11 217 \$	2 694 \$	64 217 \$
Ajouts, montant net	63	165	(15)	7	220
Transfert à partir des immobilisations en cours	21	125	598	147	891
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente, montant net ⁴	(2 349)	(802)	(69)	—	(3 220)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur	118	(2)	89	(5)	200
Écart de conversion	1 203	125	88	67	1 483
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Variation de la juste valeur	—	(10)	23	—	13
Charge d'amortissement	(343)	(407)	(302)	(54)	(1 106)
Au 30 juin 2026	34 495 \$	13 718 \$	11 629 \$	2 856 \$	62 698 \$
Immobilisations en cours					
Au 31 décembre 2025	341 \$	2 449 \$	3 115 \$	334 \$	6 239 \$
Ajouts	53	520	1 141	324	2 038
Transfert dans les immobilisations en cours	(21)	(125)	(598)	(147)	(891)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur	—	(150)	(24)	—	(174)
Écart de conversion	1	(13)	(26)	(5)	(43)
Éléments comptabilisés en résultat net :					
Variation de la juste valeur	—	(69)	(182)	—	(251)
Au 30 juin 2026	374 \$	2 612 \$	3 426 \$	506 \$	6 918 \$
Total des immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2025 ^{2,3}	36 123 \$	16 973 \$	14 332 \$	3 028 \$	70 456 \$
Au 30 juin 2026^{2,3}	34 869 \$	16 330 \$	15 055 \$	3 362 \$	69 616 \$

¹⁾ Comprend le stockage par batteries.

²⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 67 millions \$ (42 millions \$ en 2025) du secteur hydroélectricité, de 255 millions \$ (297 millions \$ en 2025) du secteur énergie éolienne, et de 549 millions \$ (531 millions \$ en 2025) du secteur énergie solaire.

³⁾ Comprend des terrains non assujettis à la réévaluation d'une valeur de 150 millions \$ (208 millions \$ en 2025) dans le secteur de l'hydroélectricité, de 47 millions \$ (47 millions \$ en 2025) dans le secteur de l'énergie éolienne, de 166 millions \$ (149 millions \$ en 2025) dans le secteur de l'énergie solaire et de 11 millions \$ (6 millions \$ en 2025) dans divers.

⁴⁾ Comprend des immobilisations corporelles de 257 millions \$ qui ont été reclassées comme actifs détenus en vue de la vente au cours du deuxième trimestre de 2026. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », pour de plus amples renseignements.

Au cours de la période, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

Région	Technologie	Puissance	Montant comptabilisé en immobilisations corporelles	Participation financière d'Énergie Brookfield
États-Unis	Énergie décentralisée et stockage	67 MW	92 millions \$	20 %
États-Unis	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	210 MW	61 millions \$	20 %
États-Unis	Énergie éolienne	201 MW	28 millions \$	14 %

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2026				31 décembre 2025			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Facilités de crédit.....	4,9	5	54 \$	54 \$	s. o.	5	— \$	— \$
Papier commercial	4,2	<1	1 100	1 100	4,3	<1	194	194
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	10	106	116	5,8	11	109	120
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	<1	352	353	3,6	1	364	366
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	3	335	340	4,3	3	346	354
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	4	335	332	3,4	4	346	344
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	23	211	184	4,3	24	219	193
Série 14 (425 \$ CA).....	3,3	24	299	221	3,3	25	310	229
Série 15 (400 \$ CA) ¹	5,9	6	282	309	5,9	7	291	320
Série 16 (400 \$ CA).....	5,3	7	282	301	5,3	8	291	310
Série 17 (500 \$ CA).....	5,3	28	352	355	5,3	28	364	370
Série 18 (300 \$ CA).....	5,0	8	211	220	5,0	9	219	227
Série 19 (450 \$ CA).....	4,5	9	317	319	4,5	10	328	328
Série 20 (500 \$ CA).....	5,2	30	352	349	—	—	—	—
	4,6	13	3 434	3 399	4,5	12	3 187	3 161
Billets hybrides :								
Subalternes fixe-fixe (200 \$ CA).....	5,5	29	141	142	5,5	29	146	147
Subalternes fixe-fixe (250 \$ CA).....	5,4	29	176	178	5,4	30	182	184
	5,4	29	317	320	5,4	30	328	331
Total des emprunts de la société mère.....			4 905	4 873 \$			3 709	3 686 \$
Ajouter : primes non amorties ²			1				1	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(24)				(24)	
Déduire : tranche courante.....			(1 452)				(194)	
			3 430 \$				3 492 \$	

¹⁾ Comprend un montant de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2025) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit et papier commercial

Au 30 juin 2026, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield totalisait 1 100 millions \$ (194 millions \$ en 2025).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau qui suit résume la portion non utilisée des facilités de crédit de la société mère :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées ¹	2 450 \$	2 450 \$
Emprunts tirés sur les facilités de crédit de la société mère ¹	(54)	—
Facilité de lettres de crédit autorisée	450	450
Lettres de crédit émises	(403)	(414)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 443 \$	2 486 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme et billets hybrides

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 21, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, Brookfield Renewable Energy L.P. (« BRELP ») et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 20 d'un montant en capital de 500 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux fixe de 5,20 % et viennent à échéance le 15 janvier 2056. Les billets à moyen terme de série 20 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert en euros (le taux « EURIBOR ») et le taux canadien des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire (« CDI »), majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt (« CMTE »)). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »). Les emprunts sans recours en Corée du Sud sont assortis de taux fixes et de taux variables indexés sur le taux du certificat de dépôt publié par la Korea Financial Investment Association (« KOFIA »). Les emprunts sans recours en Australie sont assortis de taux fixes et de taux variables indexés sur le taux Bank Bill Swap Bid Rate (« BBSY »).

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 juin 2026				31 décembre 2025			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours ^{1, 2, 3}								
Hydroélectricité	7,5	9	11 130 \$	11 312 \$	6,9	8	11 235 \$	11 229 \$
Énergie éolienne	4,6	8	8 020	7 982	5,0	8	8 191	8 147
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	5,3	8	9 759	9 713	5,8	8	8 838	8 806
Énergie décentralisée et stockage	6,0	6	3 023	3 086	5,7	4	2 802	2 869
Solutions durables	7,1	2	456	456	7,4	3	489	489
Total	6,0	8	32 388 \$	32 549 \$	6,0	8	31 555 \$	31 540 \$
Déduire : primes non amorties ⁴			(154)				(181)	
Déduire : coûts de financement non amortis ⁴			(184)				(168)	
Déduire : tranche courante			(4 713)				(7 384)	
			27 337 \$				23 822 \$	

¹⁾ Comprennent un montant de 1 350 millions \$ (1 569 millions \$ en 2025) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprennent un montant de 268 millions \$ (58 millions \$ en 2025) à rembourser à une entreprise associée à Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées ».

³⁾ Au cours du deuxième trimestre de 2025, des filiales d'Énergie Brookfield, ainsi que des parties liées, sont devenues parties à une facilité de crédit sans recours auprès de prêteurs tiers. Énergie Brookfield a convenu que ses filiales assumeraient leur part de tout retrait sur la facilité de crédit ou tout remboursement de celle-ci.

⁴⁾ Les primes, escomptes et coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Renseignements supplémentaires

Le tableau suivant présente les variations des emprunts d'Énergie Brookfield au 30 juin 2026 :

(EN MILLIONS)	Emprunts de la société mère	Emprunts sans recours
Au 31 décembre 2025	3 686 \$	31 206 \$
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net ¹	1 319	1 075
Sans effet de trésorerie		
Transfert dans les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	—	(1 017)
Écart de conversion	(123)	315
Divers ^{2, 3, 4}	—	471
Au 30 juin 2026	4 882 \$	32 050 \$

¹⁾ Compte non tenu des flux de trésorerie nets liés aux activités de financement s'élevant à 361 millions \$ se rapportant aux financements donnant droit à des avantages fiscaux comptabilisés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

²⁾ Comprend l'amortissement des primes, escomptes et coûts de financement non amortis.

³⁾ Comprend des emprunts sans recours de 30 millions \$ (545 millions \$ en 2025) obtenus à l'acquisition d'actifs.

⁴⁾ Comprend des emprunts sans recours de 165 millions \$ qui ont été reclassés des passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente au cours du deuxième trimestre de 2026. Se reporter à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », pour de plus amples renseignements.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	25 395 \$	24 164 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	50	52
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 423	2 524
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	2 312	2 330
Actions privilégiées	545	563
Billets subordonnés perpétuels	737	737
	31 462 \$	30 370 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Participations détenues par des tiers	Au 31 décembre 2025	Résultat net	Autres éléments du résultat global	Apports en capital	Rembour- sement de capital	Distributions	Transfert de propriété	Divers	Au 30 juin 2026
Brookfield Americas Infrastructure Fund	78 %	39 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(1) \$	38 \$
Brookfield Infrastructure Fund II.....	43 %-60 %	1 171	7	(10)	—	—	(352)	—	(7)	809
Brookfield Infrastructure Fund III	35 %-71 %	975	(63)	(40)	—	—	(2)	—	(3)	867
Brookfield Infrastructure Fund IV	75 %	1 541	(34)	60	28	—	(70)	—	(13)	1 512
Brookfield Infrastructure Fund V	72 %	1 760	(38)	78	—	—	(294)	—	7	1 513
Brookfield Infrastructure Income Fund	3 %-25 %	1 092	(13)	54	167	—	(18)	—	2	1 284
Brookfield Global Transition Fund I	77 %-80 %	6 385	132	(273)	448	(334)	(114)	—	(127)	6 117
Brookfield Global Transition Fund II	72 %-77 %	1 607	(131)	34	1 732	(140)	(21)	—	(154)	2 927
Partenaires institutionnels de Neoen	20 %-38 %	2 139	(98)	87	280	—	(1)	—	(120)	2 287
Portefeuille hydroélectrique au Canada	50 %	1 341	14	(43)	—	—	(32)	—	2	1 282
The Catalyst Group	25 %	196	7	—	—	—	—	—	—	203
Partenaires institutionnels d'Isagen	54 %	4 268	27	427	—	—	(138)	—	—	4 584
Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	0,3 %	24	—	2	—	—	—	—	—	26
Divers	1,3 %-50 %	1 626	(1)	(27)	255	(18)	(114)	231	(6)	1 946
Total		24 164 \$	(191) \$	349 \$	2 910 \$	(492) \$	(1 156) \$	231 \$	(420) \$	25 395 \$

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield, actions échangeables de catégorie A de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et les détenteurs de Brookfield et actions échangeables de catégorie A.2 de Brookfield Renewable Holdings Corporation détenues par les détenteurs de Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,20 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative au 30 juin 2026 est alors de 15 % des distributions au-delà de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandite sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandite par trimestre, la distribution incitative équivaut alors à 25 % de toutes les distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 43 millions \$ et de 84 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026 (respectivement 35 millions \$ et 72 millions \$ en 2025).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont détenues à 24 % par les détenteurs de Brookfield, et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient ou, dans le cas des actions échangeables de catégorie A.2, d'actions échangeables de BEPC ou des parts de société en commandite, au gré de Brookfield, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 366 et 366 actions échangeables de BEPC (respectivement 248 et 35 561 actions en 2025), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2025). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable ni aucune action échangeable de catégorie A.2 n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP, les actions échangeables de BEPC émises par BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2 émises par BRHC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 30 juin 2026, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2025), 185 599 260 actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée (179 604 793 actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée au 31 décembre 2025) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2025) étaient en circulation.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield a établi un programme de placement d'actions au cours du marché grâce auquel elle peut, à son gré, offrir et vendre des actions échangeables de BEPC d'un montant maximal de 400 millions \$ à même son capital. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, respectivement 3 218 037 et 5 994 833 actions échangeables de BEPC ont été émises pour un produit brut d'environ respectivement 122 millions \$ et 237 millions \$.

En décembre 2025, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 7 244 255 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 17 décembre 2026, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	1 \$	2 \$	3 \$	4 \$
Distributions incitatives.....	43	35	84	72
	44	37	87	76
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	79	73	154	147
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 détenues par :				
Détenteurs de Brookfield.....	17	17	35	34
Porteurs d'actions externes.....	56	50	109	101
Total des actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	73	67	144	135
	196 \$	177 \$	385 \$	358 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprenaient les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») suivantes :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulé des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
				2026	2025	30 juin 2026	31 décembre 2025
Série 1 (209 \$ CA)....	8,37	5,20	Avril 2025	4 \$	4 \$	147 \$	152 \$
Série 2 (40 \$ CA) ¹	1,59	5,11	Avril 2025	1	1	28	29
Série 3 (249 \$ CA)....	9,96	6,52	Juillet 2024	6	4	175	180
Série 5 (103 \$ CA)....	4,11	5,00	Avril 2018	2	2	72	75
Série 6 (175 \$ CA)....	7,00	5,00	Juillet 2018	3	3	123	127
	31,03			16 \$	14 \$	545 \$	563 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 se sont élevées à respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ (respectivement 7 millions \$ et 14 millions \$ en 2025).

Les actions privilégiées de catégorie A ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 30 juin 2026, aucune des actions privilégiées de catégorie A émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2025, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2026 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

Billets subordonnés perpétuels

Le tableau suivant présente la composition des billets subordonnés perpétuels d'Énergie Brookfield :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)		Taux d'intérêt (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Charge d'intérêt pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
				2026	2025	30 juin 2026	31 décembre 2025
Date d'émission	Billets en circulation						
Avril 2021	14,00	4,63	Avril 2026	8 \$	8 \$	340 \$	340 \$
Décembre 2021	10,40	4,88	Décembre 2026	6	6	252	252
Mars 2024	6,00	7,25	Mars 2029	6	6	145	145
	<u>30,40</u>			<u>20 \$</u>	<u>20 \$</u>	<u>737 \$</u>	<u>737 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 se sont élevées à respectivement 10 millions \$ et 20 millions \$ (respectivement 10 millions \$ et 20 millions \$ en 2025).

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)		Taux de rendement cumulé des distributions (%)	Date de rachat permise la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les semestres clos les 30 juin		Valeur comptable aux	
				2026	2025	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actions en circulation							
Série 7 (175 \$ CA).....	—	—	Janvier 2026	— \$	3 \$	— \$	128 \$
Série 13 (250 \$ CA).....	10,00	6,05	Avril 2028	5	5	196	196
Série 17 (200 \$).....	8,00	5,25	Mars 2025	5	5	195	195
Série 18 (150 \$ CA).....	6,00	5,50	Avril 2027	4	4	115	115
Série 19 (200 \$ CA).....	8,00	5,75	Juillet 2031	1	—	141	—
	<u>32,00</u>			<u>15 \$</u>	<u>17 \$</u>	<u>647 \$</u>	<u>634 \$</u>

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 se sont élevées à respectivement 8 millions \$ et 15 millions \$ (respectivement 9 millions \$ et 17 millions \$ en 2025).

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield a racheté toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 7, pour un montant de 175 millions \$ CA.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield a émis 8 000 000 parts de société en commandite privilégiées de série 19 (les « parts privilégiées de série 19 ») au prix de 25 \$ CA la part, pour un produit brut de 200 millions \$ CA. Les porteurs de parts privilégiées de série 19 ont le droit de recevoir des distributions trimestrielles fixes à un taux de 5,75 % au cours de la période initiale prenant fin le 31 juillet 2031.

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2025, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 17 décembre 2026, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Aucune part n'a été rachetée au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2026 et 2025.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield a établi un programme de placement d'actions au cours du marché grâce auquel elle peut, à son gré, offrir et vendre des actions échangeables de BEPC d'un montant maximal de 400 millions \$ à même son capital. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, respectivement 3 218 037 et 5 994 833 actions échangeables de BEPC ont été émises pour un produit brut d'environ respectivement 122 millions \$ et 237 millions \$.

En décembre 2025, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 15 296 104 parts de société en commandite, soit 5 % de ses parts de société en commandite émises et en circulation. L'offre viendra à échéance le 17 décembre 2026, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. En 2026, nous avons affecté le produit tiré du programme de placement d'actions au cours du marché pour racheter et annuler des parts de société en commandite. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, respectivement 3 218 037 et 5 994 833 parts de société en commandite ont été rachetées et annulées (respectivement 350 600 et 1 522 975 parts de société en commandite en 2025) dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités d'Énergie Brookfield, pour un coût total d'environ respectivement 114 millions \$ et 201 millions \$ (respectivement 7 millions \$ et 34 millions \$ en 2025).

Au 30 juin 2026, un total de 300 111 626 parts de société en commandite étaient en circulation (305 987 962 parts de société en commandite au 31 décembre 2025) dont 81 306 719 parts de société en commandite (81 306 719 parts de société en commandite au 31 décembre 2025) étaient détenues par les détenteurs de Brookfield. Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représentait une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, un total de respectivement 53 332 et 118 131 parts de société en commandite (respectivement 67 986 et 139 220 parts de société en commandite en 2025) ont été émises dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de respectivement 1 million \$ et 3 millions \$ (respectivement 2 millions \$ et 3 millions \$ en 2025).

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé respectivement 366 actions échangeables de BEPC (respectivement 248 et 35 561 actions échangeables de BEPC en 2025), contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2025).

Au 30 juin 2026, les détenteurs de Brookfield détiennent une participation directe et indirecte d'environ 47 % d'Énergie Brookfield sur une base entièrement échangeable. Les détenteurs de Brookfield détiennent une participation directe et indirecte, soit 320 608 493 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables, actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2 sur une base combinée. La participation restante est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, les détenteurs de Brookfield détiennent, au 30 juin 2026, une participation directe de société en commandite de 27 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 39 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe et indirecte de 24 % dans les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Détenteurs de Brookfield.....	32 \$	28 \$	64 \$	56 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	86	78	173	158
	118 \$	106 \$	237 \$	214 \$

En janvier 2026, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,568 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui a pris effet pour la distribution versée en mars 2026.

Les distributions versées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 se sont élevées à respectivement 117 millions \$ et 236 millions \$ (respectivement 104 millions \$ et 207 millions \$ en 2025).

13. GOODWILL

Le tableau qui suit présente un rapprochement du goodwill pour le semestre clos le 30 juin 2026 :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2025	6 019 \$
Transferts dans les actifs détenus en vue de la vente	(25)
Écart de conversion et autres	46
Solde au 30 juin 2026	6 040 \$

14. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les variations des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le semestre clos le 30 juin 2026 :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2025	4 087 \$
Participation ¹	89
Cessions ²	(196)
Quote-part du résultat	66
Quote-part des autres éléments du résultat global	(48)
Dividendes reçus	(128)
Écart de conversion et autres ³	(156)
Solde au 30 juin 2026	3 714 \$

¹) Comprend une augmentation de la participation en raison de l'inscription aux capitaux propres d'un prêt d'actionnaire lié à une coentreprise de production décentralisée au Royaume-Uni que la coentreprise devait payer à l'origine. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements.

²) Comprend la vente des actions d'une plateforme d'énergie renouvelable en exploitation et en développement en Inde. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements.

³) Comprend la diminution des actifs nets sous-jacents dans le cadre d'un partenariat stratégique formé avec un exploitant et promoteur de centrales d'énergie renouvelable en Amérique du Sud. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

Le tableau suivant présente les participations et la valeur comptable des investissements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et des coentreprises, qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence :

	Participation		Valeur comptable	
	30 juin 2026	31 décembre 2025	30 juin 2026	31 décembre 2025
Hydroélectricité	22 %-50 %	22 %-50 %	431 \$	517 \$
Énergie éolienne	21 %-50 %	25 %-50 %	840	1 016
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	21 %-65 %	25 %-65 %	1 288	1 398
Énergie décentralisée et stockage	13 %-82 %	13 %-67 %	567	597
Solutions durables	4 %-67 %	4 %-67 %	588	559
			3 714 \$	4 087 \$

Au cours du deuxième trimestre de 2026, une entité qu'Énergie Brookfield comptabilise à titre de participation comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires en exploitation en Europe d'une puissance de 151 MW. Le portefeuille d'énergies renouvelables en Europe présenté à la note 4, « Actifs détenus en vue de la vente », ne tient pas compte du portefeuille susmentionné, conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*.

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Trésorerie	1 519 \$	1 493 \$
Dépôts à court terme	338	480
Liquidités soumises à restrictions	114	120
	1 971 \$	2 093 \$

16. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Activités	107 \$	202 \$
Obligations liées au crédit	273	161
Dépenses d'investissement et projets de développement	30	5
Total	410	368
Moins : tranche non courante	(139)	(148)
Tranche courante	271 \$	220 \$

17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Créances clients	990 \$	920 \$
Impôts à recevoir	305	377
Taxes de vente à recouvrer	252	208
Charges payées d'avance et créances diverses	213	207
Dépôts à court terme et avances	186	142
Stocks	175	177
Dépôts affectés en garantie ¹	95	151
Tranche courante de l'actif sur contrat	75	74
Autres créances à court terme	376	286
	2 667 \$	2 542 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances découlant de contrats conclus avec les clients sont comptabilisées dans les créances clients.

18. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créateurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit :

(EN MILLIONS)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Dettes fournisseurs	1 000 \$	959 \$
Créditeurs liés aux activités d'exploitation	565	624
Intérêts à payer sur des emprunts	267	247
Tranche courante du passif sur contrat	67	63
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables ¹	66	65
Tranche à court terme des obligations locatives	48	53
Impôts à payer	42	85
Divers	170	150
	2 225 \$	2 246 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer aux détenteurs de Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 30 juin 2026, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 7 659 millions \$ (4 770 millions \$ en 2025). De ce montant, une tranche de 3 036 millions \$ est exigible en 2026, une tranche de 2 947 millions \$, en 2027, une tranche de 1 473 millions \$, de 2028 à 2030, et une tranche de 203 millions \$ par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 30 juin 2026 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Corée du Sud	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Développement de 244 MW	70 milliards KRW (50 millions \$)	25 %	T1 2032
Chine	Énergie éolienne	Développement de 201 MW	533 millions CNY (74 millions \$)	20 %	S2 2026
Canada	Énergie solaire destinée aux réseaux publics, énergie éolienne, hydroélectricité, systèmes de stockage d'énergie par batteries	Développement de 8,2 GW et exploitation de 3,8 GW	37,25 \$ CA par action, pour une valeur d'entreprise implicite de 9,0 milliards \$ CA (6,5 milliards \$) pour Boralex	Environ 18 %	T3 2026
Chine	Systèmes de stockage d'énergie par batteries	Développement de 2 GW	193 millions CNY (28 millions \$)	8 %	T3 2026

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Brookfield Global Transition Fund I, Brookfield Global Transition Fund II et The Catalytic Transition Fund. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)

	30 juin 2026	31 décembre 2025
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels.....	89 \$	93 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	4 708	4 306
	4 797 \$	4 399 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers, et de Brookfield Corporation, dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange et sont principalement effectuées avec Brookfield et ses parties liées.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2030, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge de 1,80 %. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation.

Brookfield Corporation peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 30 juin 2026, aucun fonds n'avait été déposé auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2025). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 se sont établis à néant (néant en 2025).

De temps à autre, Énergie Brookfield peut conclure des accords à court terme avec des fonds privés consolidés par Brookfield permettant à ces entités de placer des fonds en dépôt pouvant atteindre 750 millions \$ par dépôt auprès d'Énergie Brookfield. Les intérêts gagnés ou engagés sur ces dépôts sont assortis d'un taux de financement situé entre celui qui serait par ailleurs payable par Énergie Brookfield dans le cadre de son programme de papier commercial ou de ses facilités de crédit auprès de tiers indépendants et le taux d'intérêt qui serait par ailleurs offert au dépositaire en question dans des transactions similaires sans lien de dépendance auprès de tiers indépendants. Chaque dépôt est assorti d'une échéance d'au plus trois mois, mais le fonds privé consolidé par Brookfield peut toutefois demander un remboursement sur préavis écrit de trois jours ouvrables. Au 30 juin 2026, aucun fonds (268 millions \$ au 31 décembre 2025) n'avait été déposé auprès d'Énergie Brookfield, qui porte intérêt à un taux de néant. Les fonds déposés sont comptabilisés au poste Montants à payer à des parties liées dans l'état consolidé de la situation financière. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, la charge d'intérêt versée sur les dépôts s'est chiffrée à moins de 1 million \$ (néant en 2025).

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Infrastructure Debt Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au The Catalytic Transition Fund (les « fonds privés »). Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit soutenues par Brookfield.

De temps à autre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent convenir, de pair avec des tiers indépendants, de fournir des financements à Énergie Brookfield. En outre, Brookfield Wealth Solutions et ses entités liées peuvent aussi participer, avec des tiers indépendants et selon les conditions et les taux du marché, à des mobilisations de capitaux entreprises par Énergie Brookfield qui sont comptabilisées dans les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et dans les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours à l'état de la situation financière. Au 30 juin 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, devait les soldes suivants à Brookfield Wealth Solutions : des emprunts sans recours de 268 millions \$ (58 millions \$ au 31 décembre 2025); des emprunts de la société mère de 7 millions \$ (7 millions \$ au 31 décembre 2025); des financements donnant droit à des avantages fiscaux classés comme des passifs liés à des instruments financiers de 59 millions \$ (49 millions \$ au 31 décembre 2025); des capitaux propres des commanditaires privilégiés d'un montant de 11 millions \$ (11 millions \$ au 31 décembre 2025) et des emprunts de 743 millions \$ (750 millions \$ au 31 décembre 2025) classés comme des montants à payer à des parties liées.

De temps à autre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, peut conclure des conventions avec Brookfield et ses filiales afin de transférer des crédits d'impôt obtenus dans le cadre de projets d'énergie renouvelable. Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, Énergie Brookfield a transféré à Brookfield et à ses filiales des crédits d'impôt totalisant respectivement néant et néant (respectivement néant et 19 millions \$ en 2025).

Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, une entreprise associée d'Énergie Brookfield a conclu des ententes de transfert de crédits d'impôt selon les conditions du marché auprès des filiales de Brookfield Infrastructure Partners L.P. d'une valeur de 46 millions \$, auprès d'une entreprise associée de Brookfield Business Corporation d'une valeur de 92 millions \$ et auprès d'une filiale de Brookfield d'une valeur de 19 millions \$.

Au cours du premier trimestre de 2026, dans le cadre de la finalisation de la structure de Neoen, certains emprunts portant intérêt devant être remboursés à des sociétés affiliées d'Énergie Brookfield et qui étaient auparavant classés comme courants ont été reclassés comme non courants et sont toujours comptabilisés au poste Montants à payer à des parties liées. Ces emprunts viennent à échéance en 2037.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,3 GW, pour un produit d'environ 1,3 milliard \$ (montant net de 316 millions \$ pour Énergie Brookfield), dont une tranche de 33 % devrait être vendue à un fonds Brookfield à une valeur équivalente à celle convenue avec les tiers indépendants qui ont convenu d'acquérir l'autre participation de 67 % dans le portefeuille. Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a réalisé la vente d'une participation de 33 % dans des actifs d'une puissance de 2,1 GW au sein du portefeuille pour un produit d'environ 394 millions \$ (montant net de 100 millions \$ pour Énergie Brookfield) au fonds Brookfield. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre sa participation restante de 50 % dans un portefeuille de centrales hydroélectriques en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 403 MW pour un produit pouvant atteindre 522 millions \$ (montant net de 249 millions \$ pour Énergie Brookfield) à un consortium sous la gestion de BAM, à une valeur équivalente à celle convenue avec un tiers indépendant qui avait acquis une participation de 25 % dans le portefeuille au cours du premier trimestre de 2026. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements. Dans le cadre de cette transaction, la vente d'une participation de 25 % dans le portefeuille a été conclue au cours du deuxième trimestre de 2026 pour un produit d'environ 261 millions \$ (montant net de 127 millions \$ pour Énergie Brookfield). Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements. La clôture de la tranche restante de cette transaction est sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires et éoliens en exploitation en Europe d'une puissance de 420 MW pour un produit d'environ 352 millions € (408 millions \$) (montant net de 65 millions € (76 millions \$) pour Énergie Brookfield). Dans le cadre de cette transaction, une entreprise associée d'Énergie Brookfield a convenu de vendre un portefeuille d'actifs solaires en exploitation en Europe d'une puissance de 151 MW. Une participation de 50 % dans ces portefeuilles devrait être vendue à un fonds Brookfield, à une valeur équivalente à celle convenue avec un tiers indépendant ayant convenu d'acquérir la participation restante de 50 %. La clôture de cette transaction est sous réserve du respect des conditions de clôture habituelles.

Au cours du deuxième trimestre de 2026, une entité associée d'Énergie Brookfield a réalisé la syndication d'une participation de 1,63 % dans Neoen pour un produit d'environ 160 millions € (182 millions \$) à un fonds Brookfield, à une valeur équivalente au capital initial investi qui avait été convenue auprès de tiers indépendants.

Transactions avec des partenaires indépendants d'entreprises associées d'Énergie Brookfield

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis un actif éolien en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 201 MW auprès d'une entreprise associée qu'elle comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence conformément à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* dans le cadre de la réorganisation du placement. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a comptabilisé un actif total de 35 millions \$ et un passif total de 35 millions \$ depuis la date de réorganisation et continue de comptabiliser son investissement conformément à IAS 28.

Au cours du premier trimestre de 2026, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'investir sa participation de 100 % dans un portefeuille de production décentralisée en Espagne d'une puissance de 200 MW, dont la juste valeur est d'environ 116 millions € (136 millions \$), dans une coentreprise de production décentralisée au Royaume-Uni avec une entreprise associée d'Énergie Brookfield. Se reporter à la note 3, « Cession d'actifs », pour de plus amples renseignements.

Au cours du premier trimestre de 2026, Isagen a transféré par novation à une entreprise associée une obligation financière liée à l'acquisition d'un actif d'énergie solaire destiné aux réseaux publics qui est comptabilisé suivant la méthode de la mise en équivalence selon IAS 28, conformément à l'entente de placement. À la clôture de la transaction, Isagen a comptabilisé la réduction de l'actif net de l'entreprise associée d'environ 286 milliards COP (78 millions \$), le tout ayant été contrebalancé par la décomptabilisation du montant équivalent à verser par Isagen.

Le tableau suivant présente les conventions et les transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Produits				
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	(4) \$	(2) \$	1 \$	24 \$
Services de développement	—	3	—	14
	(4) \$	1 \$	1 \$	38 \$
Autres produits				
Produits de distribution	— \$	17 \$	— \$	29 \$
Intérêts et autre revenu de placement	38	—	47	5
	38 \$	17 \$	47 \$	34 \$
Coûts d'exploitation directs				
Autres services entre parties liées	(7) \$	— \$	(16) \$	(7) \$
Charge d'intérêts				
Emprunts	(37) \$	(32) \$	(88) \$	(112) \$
Désactualisation des soldes des contrats	(11)	(9)	(21)	(19)
	(48) \$	(41) \$	(109) \$	(131) \$
Divers				
Autres charges liées aux services entre parties liées	— \$	(1) \$	— \$	(2) \$
(Perte) profit sur les instruments financiers	(1)	6	(8)	6
	(1) \$	5 \$	(8) \$	4 \$
Coûts de service de gestion	(77) \$	(56) \$	(150) \$	(105) \$
Impôt exigible				
Crédits d'impôt à l'investissement	— \$	— \$	— \$	19 \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield	75 \$	74 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield ¹	419 \$	511 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	384	433
		803 \$	944 \$
Actifs non courants			
Actifs liés à des instruments financiers	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	81	71
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield	171 \$	209 \$
Montants à recevoir de parties liées	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	55	12
Passifs courants			
Passifs sur contrat	Brookfield	67 \$	63 \$
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth Solutions	7	—
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield ²	1 424 \$	4 427 \$
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	520	2 476
	Brookfield Wealth Solutions	123	123
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield	48	45
		2 115 \$	7 071 \$
Passifs détenus en vue de la vente	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	— \$	9 \$
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Wealth Solutions	52	49
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield	17 \$	21 \$
	Brookfield Wealth Solutions	620	627
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	1 764	45
		2 401 \$	693 \$
Emprunts de la société mère	Brookfield Wealth Solutions	7 \$	7 \$
Emprunts sans recours	Brookfield Wealth Solutions	268 \$	58 \$
Autres passifs non courants			
Passif sur contrat	Brookfield	672 \$	679 \$
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Wealth Solutions	11 \$	11 \$

¹⁾ Comprennent des montants à recevoir de 242 millions \$ (378 millions \$ en 2025) aux termes de la facilité de crédit de Brookfield Global Transition Fund.

²⁾ Comprennent des montants à payer de respectivement 18 millions \$ (397 millions \$ en 2025), 77 millions \$ (511 millions \$ en 2025) et 432 millions \$ (2 454 millions \$ en 2025) aux termes des facilités de crédit de Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II.

21. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Au 30 juin 2026							
Actifs courants.....	6 \$	374 \$	3 828 \$	803 \$	10 760 \$	(4 996) \$	10 775 \$
Actifs non courants.....	4 470	229	—	42 987	85 818	(47 534)	85 970
Passifs courants.....	90	8	421	8 507	11 648	(7 249)	13 425
Passifs non courants.....	—	—	3 377	64	44 031	—	47 472
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	25 395	—	25 395
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	—	—	—	2 423	—	—	2 423
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	—	—	—	—	2 312	—	2 312
Actions privilégiées.....	—	545	—	—	—	—	545
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	737	—	—	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	647	—	—	652	—	(652)	647
Au 31 décembre 2025							
Actifs courants.....	1 \$	386 \$	3 572 \$	888 \$	12 294 \$	(4 843) \$	12 298 \$
Actifs non courants.....	4 686	238	1	42 326	86 282	(47 130)	86 403
Passifs courants.....	83	8	50	8 478	21 043	(7 964)	21 698
Passifs non courants.....	—	—	3 495	45	38 489	—	42 029
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	24 164	—	24 164
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	—	—	—	2 524	—	—	2 524
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2.....	—	—	—	—	2 330	—	2 330
Actions privilégiées.....	—	563	—	—	—	—	563
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	737	—	—	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	634	—	—	639	—	(639)	634

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Énergie Brookfield Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (données consolidées)
Trimestre clos le 30 juin 2026							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 710 \$	— \$	1 710 \$
Résultat net	(104)	—	—	(321)	67	71	(287)
Trimestre clos le 30 juin 2025							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 692 \$	— \$	1 692 \$
Résultat net.....	(54)	—	3	(543)	355	339	100
Semestre clos le 30 juin 2026							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	3 224 \$	— \$	3 224 \$
Résultat net	(219)	—	1	(1 070)	129	577	(582)
Semestre clos le 30 juin 2025							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	3 272 \$	— \$	3 272 \$
Résultat net.....	(147)	—	5	(1 224)	553	805	(8)

¹⁾ Comprennent les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les « entités de soutien au crédit des filiales ».

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour de plus amples renseignements concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour de plus amples renseignements concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir une participation de 100 % dans une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation de systèmes de stockage par batteries et d'actifs solaires destinés aux réseaux publics situés au même endroit aux États-Unis qui détient des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 2,9 GW et un portefeuille de projets en développement d'une puissance de plus de 20 GW pour une contrepartie en capitaux propres d'environ 3 milliards \$. Sous réserve du respect des modalités de clôture habituelles, la transaction devrait être clôturée au deuxième semestre de 2026.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a approuvé des plans visant à simplifier sa structure organisationnelle en regroupant Brookfield Renewable Partners L.P. et Brookfield Renewable Corporation en une seule société cotée. La simplification est sous réserve de l'obtention des approbations réglementaires habituelles et de l'approbation des porteurs de parts et des actionnaires.

Après le trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu la vente de la tranche de 33 % restante de sa participation dans un portefeuille d'actifs éoliens et solaires en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 2,1 GW pour un produit d'environ 394 millions \$ (montant net de 105 millions \$ pour Énergie Brookfield).

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
5th Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de Brookfield Renewable Partners L.P., fournisseur de services de Brookfield Canada Renewable Manager L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Patrick Taylor
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
320 Bay Street
14th floor
Toronto (Ontario) M5H 4A6
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs du commandité de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
D^{re} Sarah Deasley
Nancy Dorn
Lou Maroun
Stephen Westwell
Patricia Zuccoti

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite privilégiées, série 18)
NYSE : BEP.PR.S (parts de société en commandite privilégiées, série 19)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPJ (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2025. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR+ au Canada, à l'adresse <https://www.sedarplus.ca/accueil/>.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le (416) 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN